

SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ Mise en œuvre de la feuille de route : CENIT, CFM, amnistie	1
▶ Travaux parlementaires	3
▶ Manifestations politiques.....	4
▶ Controverses et prises de position sur la Transition la sortie de crise	6
▶ Menaces de déstabilisation	11
▶ Médiation internationale	12
▶ Diplomatie.....	14
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	14
▶ Procès à connotation politique	15
▶ Police, justice et syndicat des magistrats	17
▶ Santé, Education, enfance, tourisme sexuel	17
▶ Expatriés, esclavage moderne	17
▶ Médias, liberté d'expression, affaire Free FM.....	18
▶ Gouvernance, insécurité.....	23
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	24
▶ Conflits sociaux et revendications.....	24
▶ Ressources minières et pétrolières	26
▶ Trafics de bois précieux.....	29
▶ Monde des affaires, devenir du groupe Tiko	29
▶ Coopération, bailleurs de fonds	31
▶ Macroéconomie, divers.....	32

LA CRISE POLITIQUE

▶ Mise en œuvre de la feuille de route : CENIT, CFM, amnistie

05/05 - Les 10 entités signataires de la feuille de route se sont retrouvées une nouvelle fois pour tenter de trouver une issue à la question du retour de Marc Ravalomanana. L'UDR-C, proche du pouvoir, et la mouvance Zafy, absents lors de la première rencontre, étaient représentés. L'ambiance a été tendue entre les mouvances d'opposition et les entités pro-Rajoelina. Ces dernières jugent que le moment n'est pas encore opportun pour le retour de l'ancien président. Le blocage se trouve toujours au niveau de la mise en œuvre des articles 16, 17, 18 et 20 de la feuille de route. La mouvance Ravalomanana, le Monima et la mouvance Zafy ont décidé à se regrouper dans un front commun pour aborder la prochaine réunion. C'est la deuxième fois que les signataires de la feuille de route se retrouvent autour d'une table, 8 mois après la validation du document. Il aurait été décidé d'un commun accord de limiter à 4 le nombre de rencontres, afin que le processus ne s'éternise pas.

Travaux de la CENIT, calendrier électoral

02/05 - La CENIT insiste sur la mise en place rapide de ses démembrements. Un délai d'une semaine a été avancé, manifestement trop court pour les experts, qui estiment le délai nécessaire à plusieurs mois. Ce premier pas concret vers la mise en place des agents décentralisés de la CENIT intervient un peu plus d'une semaine après la visite des experts électoraux des Nations Unies, qui avaient exprimé l'intention de contribuer à « booster » cette mise en place. Selon les textes, « *chaque acteur politique signataire de la feuille de route a droit à un représentant au sein de la CENIT au niveau national. Au niveau des démembrements, la représentation doit tenir compte des partis ou groupements politiques signataires de la feuille de route* ». Mais sur ce dernier point et pour des raisons d'ordre pratique, il a été proposé que la répartition des postes se fasse à raison de 3 représentants

pour toutes les entités à chaque niveau de démembrement, les deux autres étant tirés au sort. Ces dispositions exigent donc une certaine consensualité entre les formations politiques. Les nominations, une fois officialisées, sont irrévocables. La CENIT rappelle qu'il est formellement interdit à tous ses membres, de quelque niveau que ce soit, de participer aux campagnes électorales.

Pour la présidente, Béatrice Atallah, «l'organisation d'une élection cette année est encore possible et un calendrier électoral pourrait être connu vers la fin de ce mois». Comme Andry Rajoelina, elle estime qu'il est urgent de terminer la Transition. La décision devrait être prise à l'issue des différentes missions internationales d'évaluation qui se déroulent actuellement. Une assemblée générale de la CENIT devra en débattre. Toutes les parties prenantes y seront conviées.

04/05 - La fiabilité de la liste électorale fortement contestée. L'ancien premier ministre de la HAT, Monja Roindefo, annonce que selon le rapport des experts électoraux de l'OIF, 52% des listes électorales sont défectueuses. Il ajoute que 60% de la population du Sud de l'île n'y sont pas inscrites.

08/05 - Le calendrier électoral se dessine à l'approche du 29 mai, date butoir pour la publication du calendrier par la CENIT et les experts des Nations Unies. Les législatives devraient figurer en *pole position* bien avant les présidentielles, probablement en novembre 2012 ou en janvier 2013. Un délai de 239 jours aurait été retenu par les experts des Nations Unies mais les techniciens de la CENIT penchent plutôt pour des législatives dans 189 jours, soit en novembre de cette année. Béatrice Atallah ne confirme ni n'infirme cette version mais elle ne semble pas favorable à la tenue d'élections en janvier, en période des pluies. « *Le nouveau code électoral ne cautionne pas une élection en cette période* », rappelle-t-elle. Les proches du pouvoir, à l'instar du TGV et de l'UDR-C, ont appelé à la tenue des législatives avant les présidentielles. Mamy Rakotoarivelo, chef de la délégation Ravalomanana, de son côté, a plaidé pour la priorisation des présidentielles. Un protocole d'accord a été signé entre le ministère des Finances et la CENIT concernant le financement du prochain scrutin. L'UE devrait également faire connaître le montant de sa contribution financière, sous réserve que soient levés les derniers obstacles politiques, notamment au sujet de l'amnistie. Le rapport de la mission électorale de l'OIF est attendu sous peu.

10/05 - Des chefs de région réclament des élections avant fin 2012. Une démarche qui s'analyse comme une nouvelle offensive du régime en faveur de l'accélération du calendrier électoral, bravant les conditions minimales d'apaisement pour asseoir une stabilité politique, estime *Le Courrier*. Une délégation d'une douzaine de chefs de région a rencontré les membres du bureau de la CENIT pour se faire l'écho, affirment-ils, des aspirations de la population. Ils espèrent pouvoir rencontrer des représentants de la communauté internationale.

14/05 - Le ministère de l'Intérieur fixe ses objectifs pour l'opération délivrance de cartes identité nationale (CIN). Le directeur de cabinet de Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur, a indiqué que son objectif est de délivrer 400 à 500.000 CIN et copies d'acte de naissance. Depuis le démarrage de l'opération en 2010, 2.360.000 électeurs auront ainsi pu être inscrits sur les listes.

15/05 - La refonte de la liste électorale abandonnée, seule une révision sera réalisée. En dépit de ce choix, la présidente de la CENIT, Béatrice Atallah, assure que le résultat ne devrait pas prêter à contestation, contrairement à ce qui s'était produit pour le référendum constitutionnel de 2010. « *D'après le code électoral, nous ne devons procéder à une refonte de la liste électorale que tous les 10 ans* », a-t-elle précisé. « *Nous allons prendre comme base la liste révisée du 15 avril. Ensuite, des agents plus motivés que ceux déjà utilisés enquêteront au niveau des ménages afin de remplir les fiches de recensement des électeurs (FRE). Ce sera la révision systématique. Surtout, nous insistons particulièrement sur l'engagement et la responsabilité des citoyens dans le processus* », explique-t-elle encore. Bruno Rakotoarisoa, rapporteur général de la première version de la CENI, avait rapporté que « *des citoyens refusaient, soit de remplir les FRE, soit de les rendre, pour des raisons politiques* ». Le ministère de l'Intérieur milite également pour la révision, estimant que la refonte prendrait au moins une année. Le recensement général de la population et l'instauration de cartes d'identité biométriques ne sont plus à l'ordre du jour.

23/05 - Andry Rajoelina annonce de possibles élections en janvier 2013. L'annonce en a été faite à son retour des Nations Unies où il a rencontré le secrétaire général. Conformément aux évaluations des experts, les premières élections, dont on ne connaît pas encore la nature, pourraient être tenues en comptant 8 mois à partir de la date actuelle, soit au cours du mois de janvier 2013, en dépit du fait que cette période se situe en saison des pluies. Gatién Horace, membre du SeFaFi, est catégorique : « *Le code électoral prévoit les élections en dehors de la saison des pluies. Les consultations populaires devront être tenues à partir du mois de mai 2013 si on n'a pas la possibilité de les organiser avant le mois de novembre de cette année* », soutient-il. Les fonds dont la CENIT a besoin seront débloqués ce mois de juin, sans attendre les aides extérieures, affirme le président de la Transition. Andry Rajoelina n'exclut pas de se porter candidat à la présidentielle, rien ne le lui interdit, précise-t-il.

26/05 - Des irrégularités ont été constatées dans l'élection des agents des démembrements de la CENIT pour le compte de la société civile, particulièrement dans le district d'Antananarivo. Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, annonce des enquêtes afin d'identifier les responsables. La société civile est momentanément suspendue pour cause de suspicion de fraudes, son quota ne sera pas pourvu. « *Nous avons constaté des récépissés scannés en très grand nombre lors du vote* », note la présidente. Des choix y auraient déjà été cochés. Le CNOE s'insurge contre cette défaillance. « *C'est dangereux, car si une faille est avérée, elle pourrait affecter les prochaines élections* », note-il. Des membres de son entité pourraient être impliqués.

30/05 - Déception : l'annonce officielle de la date et de l'ordre des scrutins n'a pas été faite à la date indiquée par la présidente de la CENIT. « *On ne peut pas mettre la charrue avant les bœufs* », confie-t-elle. Avant de fixer les dates, la commission veut que plusieurs aspects soient résolus, notamment la révision complète des listes. Elle se donne jusqu'au 11 novembre pour finaliser cette étape, à condition que la disponibilité des moyens financiers et techniques soit garantie. La CENIT ne serait pas encore en possession des lois qui ont trait aux élections présidentielles ni celles qui sont relatives aux législatives ou aux maires et aux conseils communaux (circonscriptions électorales, modes de scrutin...). L'environnement politique n'est sans doute pas non plus étranger à ce report. Il s'agit de laisser du temps aux protagonistes pour qu'ils parviennent à un consensus sur ces élections. La CENIT renvoie donc chacun à ses responsabilités, elle appelle les partenaires internationaux à appuyer ces 6 prochains mois de préparation. Un calendrier plus complet devrait émerger au mois d'août. Si certains observateurs y voient une manière diplomatique de repousser les élections à 2013, la présidente réaffirme qu'une élection cette année est encore techniquement possible. Son chronogramme de 6 mois diffère de celui établi par les experts des Nations Unies qui préconisent 8 mois. Mais Béatrice Atallah affirme avoir « *pris acte des recommandations émises par des experts des Nations Unies, de l'UE et de l'OIF* », avant de trancher. « *Dans la perspective des prochaines élections, le ministère de la Communication, par le truchement de l'ORTM, travaille en étroite collaboration avec la CENIT afin de produire une émission d'éducation civique, de sensibilisation et d'information autour des élections* », a indiqué Harry Laurent Rahajason, ministre de la Communication.

► Travaux parlementaires

02/05 - La session ordinaire a débuté ses travaux en l'absence de la mouvance Ravalomanana. Le chef de délégation et président du Congrès, Mamy Rakotoarivelo, a expliqué son absence par les malaises provoqués par les jets de grenades lacrymogènes du 28 avril. Le Parlement est entré en session pour 60 jours. Il aura à adopter la loi relative au Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM), la loi sur la sécurité aérienne ou encore la mise en place de commissions parlementaires sur les problèmes qui ont fait l'actualité ces derniers mois, dont le bois de rose, le code de la Communication, et probablement les diverses revendications sociales qui agitent le pays. Les membres du CST issus de la mouvance Ravalomanana ont décidé eux aussi de boycotter les séances de leur assemblée. La mouvance a décidé de se retirer de toutes les institutions et organes de la Transition, suivant en cela les recommandations données par Marc Ravalomanana aux manifestants du Magro¹. « *Il s'agit toutefois d'une disposition temporaire, le temps que la Troïka de la SADC rende ses résolutions à propos du dossier Madagascar, qui devra figurer à l'ordre du jour de sa prochaine assemblée, prévue pour la semaine prochaine* », a précisé Mamy Rakotoarivelo, qui rappelle que sa mouvance a envoyé à la SADC son mémorandum il y a 2 semaines. « *Jusqu'à présent, la SADC n'a pas donné suite à notre interpellation. La réunion prévue se tenir à Pretoria a été reportée.* », a-t-il déploré.

09/05 - Adoption de l'ordre du jour au CST : 70 présents sur 189 membres, 64 se sont excusés. Le *Courrier* fait part de son étonnement : « *La moindre des reconnaissances quand on est désigné et non élu, c'est de faire preuve d'un minimum d'assiduité aux réunions. Vivement les futures élections !* », écrit-il.

18/05 - Le Parlement doit réexaminer les textes de loi sur le code électoral et le code d'éthique et de bonne conduite, « recalés » par la HCC. Les hauts magistrats demandent de rectifier les dispositions concernant la Cour électorale spéciale (CES) chargée des contentieux des premières élections présidentielles et législatives et la proclamation des résultats. La juridiction demande également la suppression du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'État de droit censé contrôler l'application du code d'éthique et de bonne conduite durant la transition. Elle suggère de se référer aux dispositions de la feuille de route. Le renvoi de ces deux textes constitue un cinquant désaveu de la démarche du régime. La décision concernant le code d'éthique met fin à la velléité du pouvoir d'imposer un organe prévu par la Constitution de la IV^e République contestée par l'opposition. La remise de ces deux textes au Parlement allonge la liste des projets de loi déjà votés au Congrès et au CST, qui devront être réexaminés. L'ordre du jour du Parlement a immédiatement chamboulé et le code électoral prenant en compte les modifications demandées par la HCC a été adopté par le Congrès.

¹ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/07/22/448497/75614468.pdf>

22/05 - Le Congrès adopte à la quasi-unanimité des 135 membres présents la loi sur le Comité du Fihavanana Malagasy. Le texte, qui aura notamment pour fonction de d'organiser l'amnistie sur requête, avait été adopté en conseil des ministres, après plusieurs semaines d'atermoiement et en l'absence de la mouvance Ravalomanana. Un premier examen au Parlement avait été infructueux, faute d'atteinte du quota. L'effectif du CFM est doublé et porté à 45 conseillers, dont 44 issus de la société civile de chaque région, qui auront, précise *Les Nouvelles*, même rang protocolaire que les parlementaires du CST et « *mêmes avantages et privilèges* ». L'élection de son président se fera par recours à une procédure d'appel à candidature ouverte aux personnalités reconnues au plan national, membres ou non du CFM. Le projet de loi doit encore être adopté par le CST. Les observateurs scrutent à la loupe la réaction des opposants comme ceux de la mouvance Zafy qui a milité depuis toujours pour la réconciliation nationale mais qui tente de se désolidariser de ses anciens compagnons de route aujourd'hui au pouvoir. Quant à la mouvance Ravalomanana, qui s'est mise en congés des institutions de la Transition, il lui faudra décider de sa participation à cette nouvelle instance d'échange et de dialogue qui aura à débattre des conditions du retour de l'ancien président.

► Manifestations politiques

01/05 - Manifestation de la mouvance Ravalomanana du 28/04 : les autorités ont enregistré 3 arrestations pour ivresse, violences et outrages aux forces de l'ordre, ainsi que 3 blessés légers. Aucun dégât matériel n'est à déplorer malgré la présence massive et désordonnée des partisans de l'ancien président. La course-poursuite entre les forces de l'ordre et les manifestants a atteint les grandes artères du centre-ville. Mamy Rakotoarivelo, chef de file de la mouvance Ravalomanana, s'est fait lâcher par ses gardes du corps militaires. « *Nous allons poursuivre notre démarche* », a-t-il lancé, promettant de nouveaux rassemblements « *pour permettre aux parlementaires de faire un rapport d'activités à la population* ». Le président de la Chambre basse n'a pas mâché ses mots contre les forces de l'ordre : « *Voilà la réponse des autorités militaires à ce genre de manifestation. Qu'en serait-il de l'intensité de celle-ci si jamais il y avait une marche vers le palais d'Ambohitsorohitra ?* », s'est-il interrogé.

La tentative de rassemblement a pris une dimension diplomatique, suite à la présence sur les lieux de 2 représentants du bureau local de la SADC qui auraient agi de leur propre initiative. « *Le ministère des Affaires étrangères va incessamment convoquer les membres du bureau de liaison pour discuter de ces agissements préoccupants et envisager les mesures à prendre* », a annoncé un communiqué des ministères des Affaires étrangères et de la Communication. « *De tels comportements violent indubitablement la souveraineté de Madagascar et l'intégrité du territoire national* », est-t-il mentionné. Pour *La Gazette*, les émissaires du bureau de liaison étaient dans leur droit : le bureau a en effet pour mission « *d'aider à la réconciliation nationale et à la consolidation de la paix* » et d'adresser un rapport périodique à la communauté internationale sur l'évolution de la situation. Ils étaient à Ambohitovo à ce double titre, alors que des risques d'affrontement étaient redoutés. Pour *L'Express*, « *la démarche des autorités étonne alors qu'elles restent discrètes sur l'abandon partiel de la souveraineté en matière d'interprétation de la loi. Il revient à la SADC d'interpréter la feuille de route qui fait partie de l'« ordonnancement juridique interne », et hiérarchiquement en-dessous de la Constitution, au détriment de la HCC* ». Au-delà des impacts diplomatiques de l'événement, une autre question ressurgit concernant le fonctionnement de l'exécutif. Elia Ravelomanantsoa, ministre de la Culture et du patrimoine et l'un des porte-paroles du gouvernement, affirme en effet qu'elle n'a pas été informée de la décision de convoquer les membres du bureau de liaison.

02/05 - 1^{er} mai : les partisans de la mouvance Ravalomanana sont sortis de l'enceinte du Magro pour se rendre sur la place du 13-Mai, bravant une nouvelle fois les autorités. Cette manifestation s'est déroulée de manière pacifique et aucun incident n'a été déploré. Les manifestants ont chanté des cantiques tout en scandant leurs revendications sur des banderoles improvisées. Les forces de l'ordre se sont montrées discrètes. La foule a fait le tour de la Place du 13-Mai pour reprendre le chemin du Magro. Me Hanitra Rakotomavo, vice-présidente du CST, a laissé entendre qu'il ne s'agit là que de préliminaires et que d'autres manifestations suivront.

08/05 - Les 3 manifestants du rassemblement avorté de la mouvance Ravalomanana à Ambohitovo le 28 avril ont été relaxés au bénéfice du doute. Comme prévu, des manifestants de la mouvance ont fait le déplacement au palais de justice mais ils ne sont pas venus en masse comme l'avait indiqué les orateurs du rassemblement quotidien au Magro.

11/05 - Le « Front des opposants pour la libération de Madagascar », nouvellement constitué, décide d'organiser une manifestation à Antananarivo le 13 mai, jour anniversaire des événements de mai 1972. « *L'acquisition d'une autorisation émanant de la préfecture n'est pas nécessaire pour une manifestation rentrant dans le cadre de la commémoration du 13-Mai* », affirme Lalatiana Ravolomanana. Le général Richard Ravalomanana a mis en garde tous ceux qui prévoient de tenir une manifestation à cette date. « *Des dispositions vont être prises notamment en cas d'infractions ainsi que de troubles à l'ordre public* », a-t-il avancé. Le préfet de police affirme n'avoir reçu qu'une lettre émanant de la mouvance Ravalomanana l'informant de son intention de tenir une manifestation à Ambohitovo le 12 mai.

14/05 - Manifestation de la mouvance Ravalomanana à Ambohitovo : le meeting du 12 mai prévu sur la place de la Démocratie n'a pas pu se tenir. Quelques leaders de la mouvance ont entamé des négociations avec les responsables des forces de l'ordre postés devant le portail de la place depuis le matin mais elles sont restées infructueuses. Les membres du bureau de liaison de la SADC qui sont venus sur la place le 28 avril ont également été aperçus sur les lieux. Préférant éviter les échauffourées, les dirigeants ont invité la foule à se diriger vers le Magro de Behoririka, encadrée par les tout nouveaux véhicules des forces de l'ordre, aux aguets et prêts à répondre par la manière forte à toute tentative de débordement. Malgré cela, quelques irréductibles ont, en chemin, décidé de s'attarder sur l'avenue de l'Indépendance et de ne plus en bouger malgré la présence dissuasive des éléments de l'Emmo/Reg. Arrivé au Magro, deux tendances se sont affrontées, l'une pour la continuation du mouvement dans l'enceinte privée, l'autre favorable à un retour sur le « 13-Mai » où une autre troupe l'attendait en renfort. Les manifestants de la place du 13-Mai ont joué au chat et à la souris avec les forces de l'ordre durant plusieurs heures. Quelques dérapages ont eu lieu, causant 3 arrestations. Le parlementaire Guy-Maxime Ralaiseheno a souligné que toute lutte se fait par étapes et qu'une descente des membres de l'opposition sur la place du 13-Mai devait avoir lieu le lendemain, jour anniversaire des événements du 13 mai 1972. Certains disent que seul un bain de sang pourra mettre fin à la crise, a-t-il évoqué, mais « *nous ne voulions pas qu'il y ait mort d'homme et nous allons poursuivre notre mouvement de manière pacifique* », a-t-il assuré.

La journée du 13 mai a été juste un brin plus calme. Les leaders, en la personne de Lalatiana Ravolomanana et toujours de Guy-Maxime Ralaiseheno, ont déposé une gerbe sur le portail de l'Hôtel de ville [qui avait été incendié le 13 mai 1972], puis sont repartis sans tenir de discours. Mais des manifestants ont décidé de perturber la circulation en brûlant des pneus, d'autres plus téméraires, ont saccagé des panneaux publicitaires et des « *publicphones* », cela sans une once de présence des forces de l'ordre, qui déclarent s'être volontairement abstenues d'intervenir. Les plus déterminés des manifestants ont regretté que les leaders se soient esquivés durant ces 2 journées, ils se sentent trahis et l'ont fait savoir. Reproche leur a été fait de jouer un double jeu avec le régime, afin de bénéficier des avantages liés à leurs fonctions officielles.

Le calme a régné sur le site de la station *Free FM*, où un public important est venu célébrer le premier anniversaire de cette « *station rebelle* ».

19/05 - Free FM annonce son intention d'organiser une manifestation sur la place de la Démocratie à Ambohitovo. Les animateurs de l'émission « *Anao ny fitenenana* », Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razara Pierre, ainsi que les leaders du syndicat des journalistes dirigé par Rocco Rasoanaivo, prévoient d'organiser un meeting pour dénoncer, disent-ils, la dictature et le non-respect des libertés et droits fondamentaux, l'injustice, la monopolisation des richesses nationales par une minorité, les manœuvres politiques visant à diviser les Malgaches, la recrudescence de l'insécurité, le monopole des médias publics au profit des tenants du régime, ainsi que la répression conduite par les forces de l'ordre. Il exigent la démission du ministre de la Communication, la réouverture des stations audiovisuelles fermées par les régimes successifs, ainsi que l'annulation du décret portant suspension de la délivrance de licences d'exploitation de médias audiovisuels. La réunion préparatoire a vu notamment la participation de représentants de la mouvance Zafy et d'organisations syndicales. Les adeptes du Kung Fu Wisa², conduits par Maître Avoko seront également de la partie. Celui-ci indique qu'il ne soutient pas les journalistes de *Free FM* en tant que personnes. « *Les adeptes du kung-Fu ne soutiennent aucune personnalité politique ou civile. Nous sommes du côté de la population malgache, et prenons nos responsabilités à chaque fois que la liberté de cette population est remise en cause et que sa qualité de vie sociale se dégrade* ». La mouvance Ravalomanana annonce qu'elle ne partage pas toutes les positions des animateurs de *Free FM*, notamment sur le retour Marc Ravalomanana. Elle ne participera donc pas officiellement au rassemblement mais certains de ses membres font savoir qu'ils s'y rendront. Le préfet de police précise qu'aucune demande d'autorisation ne lui est parvenue. Contrairement aux précédentes manifestations de l'opposition, les responsables de l'organe mixte de conception (OMC) ont tenu à mettre en garde les initiateurs de cette manifestation non autorisée. Les forces de l'ordre promettent de prendre leurs responsabilités au moindre débordement.

Le président du syndicat des journalistes, Rocco Rasoanaivo, a fait parvenir une lettre aux responsables des forces de l'ordre, indiquant que le syndicat ne participera pas à la manifestation, faute d'autorisation. Une défection inattendue qui sape le plan des leaders du mouvement de contestation.

21/05 - Dispersion violente de la manifestation non autorisée de Free FM. De 3 à 5.000 personnes se sont rassemblées à l'appel des animateurs de la station mais la détermination des forces de l'ordre a été plus grande que les manifestants qui ont finalement échoué dans leur tentative d'investir la place de la Démocratie. Les forces de l'ordre ont anticipé les événements et fait usage de grenades lacrymogènes, alors même que Fidèle Razarapiera était en train de se concerter avec des responsables syndicaux pour décider de ce qui allait être la suite de ce rassemblement interdit. Les organisateurs ont tenté à plusieurs reprises de raisonner les manifestants déterminés

² Sur le rôle joué par cette discipline dans l'histoire récente de Madagascar, lire l'article de Politique Africaine n°86 juin 2002 - « *Madagascar, les urnes et la rue* ». www.politique-africaine.com/numeros/pdf/086068.pdf

à envahir le site dont l'accès leur était refusé. Une sono mobile avait été installée à proximité et des manifestants ont jeté des blocs de pierre depuis un promontoire pour bloquer le passage des forces de l'ordre. La chasse aux manifestants s'est poursuivie dans les artères du quartier. Tout cela s'est déroulé en présence de deux agents du bureau de liaison de la SADC, ceux-là même qui étaient déjà sur les lieux lors de l'initiative des parlementaires de la mouvance Ravalomanana. 20 arrestations ont eu lieu, après que des manifestants ont incendié des biens publics et érigé des petits barrages. On dénombre 6 blessés dont un par balle. 6 personnes ont été relâchées. Les deux animateurs de *Free FM*, Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razarapiera, sont recherchés. La première n'était pas sur les lieux mais intervenait en direct de la station pour mobiliser les auditeurs. Parmi les personnes encore détenues, un technicien de *Free FM* et un homme accusé d'avoir été le complice du tireur qui s'était mêlé à la foule. Des centaines de pratiquants de kung-fu ont sillonné les rues, sans que l'on connaisse le motif de cette démonstration. L'Emmo/Nat a réitéré sa détermination à procéder à l'arrestation de tous ceux qui enfreignent les lois en vigueur, faisant allusion à la manifestation de *Free FM* à Ambohitato, qu'il qualifie d'attroupement armé. *Midi* note que c'est la première fois depuis 2009 que l'opposition a réussi à rassembler une foule aussi immense à Ambohitato. Faisant allusion à ces événements, André Rasolo, co-président de la CNOSC, estime qu'« *il sera impossible d'organiser des élections libres et crédibles à Madagascar dans la mesure où l'on essaie toujours d'étouffer la liberté d'expression, et où la démocratie n'existe pas* ».

24/05 - Echec de la manifestation conduite par le Pr. Paul Rajaonarivelo du « *Diniky ny samy Malagasy* » et quelques personnalités de l'opposition. Les manifestants, moins d'un millier, ont suivi les directives de l'ancien doyen de la faculté de Médecine et ont marché d'Ambohitato vers l'Hôtel de Ville pour se faire remettre les clés par le propriétaire des lieux. Le PDS étant absent, les organisateurs ont appelé la foule à rentrer dans le calme et lui a donné rendez-vous le lendemain pour une nouvelle tentative. Mais les manifestants n'ont pas accepté l'ordre de dispersion et sont revenus en masse vers Ambohitato, voulant à tout prix accéder au jardin. Leur marche a été stoppée en chemin par un groupe de contre-manifestants qui leur ont lancé des pierres. Un début d'affrontement et de chasse aux casseurs ou contre-manifestants a éclaté au risque de dégénérer. Mais les forces de l'ordre se sont rapidement interposées, sans avoir à utiliser de gaz lacrymogène (Omer Beriziky a affirmé avoir donné l'ordre de ne l'utiliser qu'en cas de force majeure). Il n'y a pas eu d'arrestation mais certains s'étonnent que la bande d'individus qui s'en est pris à coups de pierre aux sympathisants de *Free FM* n'ait pas été inquiétée. *La Gazette* ajoute que le tout nouveau « *Comité pour le salut public* » présidé par Paul Rajaonarivelo semble avoir pris la tête du mouvement de contestation pour pallier l'absence des deux animateurs de *Free FM* qui seraient en cavale et recherchés par la police.

27/05 - Pour la 4ème fois en moins d'un mois, le centre-ville de la capitale a été le théâtre d'un rassemblement interdit. La nouvelle manifestation témoigne, selon RFI, d'un climat social de plus en plus délétère. Des manifestants ont mis le feu à des barricades avant d'être dispersés par l'armée qui a tiré quelques lacrymogènes. Des affrontements avec de jeunes contre-manifestants, des « *gros bras à la solde du régime* », ont éclaté. Selon le bilan officiel, il n'y a pas eu de blessé. Le général Ravalomanana a indiqué que les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de 3 personnes détentrices d'armes à feu lors de la manifestation. C'était au tour du parti ultra-nationaliste Otrikafo de manifester. Son président, Rajaonah Andrianjaka, a essayé de parlementer avec les militaires, mais sans succès : « *Nous réclamons que cette place de la Démocratie soit ouverte, sinon ce n'est pas la place de la Démocratie, c'est la place de la dictature* », a-t-il déclaré. Derrière le président d'Otrikafo se trouvaient 1.000 personnes, un drapeau rouge, barré du slogan « *fierté nationale* ». « *Comme vous voyez, il y a beaucoup de gens dans la rue maintenant* », poursuit le chef du parti, « *c'est la méthode traditionnelle d'un changement à Madagascar, d'une alternance au pouvoir. Mais elle ne se fait pas dans les urnes à Madagascar, pour l'instant* ». Les initiateurs du rassemblement n'ont pas réussi à contenir les manifestants. Les journalistes présents ont été victimes de menaces. Le parti Otrikafo ne participe pas à la Transition, il est opposé à la feuille de route, imposée, dit-il, par l'étranger. Pessimiste quant à la tenue d'élection, le secrétaire général confie : « *Pour le moment, c'est très difficile de penser à l'élection. Imaginez que même les partis qui ont signé la feuille de route n'ont pas la même vision concernant son application. Aller à l'élection, c'est la guerre, c'est la guerre* ». *L'Express* note que les personnalités politiques se succèdent à la tête du mouvement de manifestation de l'opposition, mais aucune ne s'impose comme le leader, ce qui laisserait présager un essoufflement du mouvement. Les manifestants reprochent leur prudence aux leaders de l'opposition, qui tiennent de plus des propos contradictoires. Le HMF déplore le fait que des civils aient été payés pour jeter des pierres sur des manifestants. « *Une guerre civile est à craindre à Madagascar* », dénoncent ses dirigeants, selon *Midi*.

► Controverses et prises de position sur la Transition et la sortie de crise

03/05 - L'escalade se poursuit entre le régime et la mouvance Ravalomanana. Le gouvernement Beriziky en difficulté³. Les 5 ministres issus de la mouvance sont passés à l'acte après l'instruction donnée par l'ancien président. Ils n'ont pas pris part au conseil du gouvernement ni au conseil des ministres. Ils ont rencontré le premier

³ Voir aussi l'article du quotidien Les Nouvelles – Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/39/25/448497/75346012.pdf>

ministre pour expliquer leur position, à savoir l'attente de la réponse de la Troïka par rapport à leurs doléances dans la mise en œuvre de la feuille de route. Andry Rajoelina a réagi, s'interrogeant sur le fait de savoir « *si l'on peut continuer ainsi et jusqu'à quand. Personne n'a été forcé de signer la feuille de route et personne non plus n'est contraint à rester au sein de la Transition* », a-t-il soutenu. Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès et chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, répond à l'homme fort de la Transition : « *À mon tour, je me demande jusqu'à quand veut-on continuer à diriger le pays d'une manière unilatérale* ».

04/05 - Les responsables religieux, majoritairement issus de la FJKM, regroupés au sein du Mouvement des ecclésiastiques (HMF), insistent sur le rétablissement de la justice afin de sortir le pays de la crise. Ils organisent une séance de prière. Le pasteur Roger Randriamisata qualifie la situation actuelle d'explosive sur le plan social, évoquant les souffrances de la population, la grève des enseignants ainsi que les revendications de différents secteurs d'activités. « *Les politiciens sont encore, les uns et les autres, inflexibles. (...) L'amnistie n'est pas une solution. Seule la réconciliation amène à la résolution de la crise* », déclare-t-il. De son côté, le pasteur Philibert Ramamonjisoa rappelle que depuis un certain temps le HMF se mobilise pour convaincre l'opinion de participer au rétablissement de la justice et à œuvrer pour la réconciliation.

07/05 - Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana dans le collimateur du parti Harena, qui les renvoie dos à dos. Ce parti demande que les prochaines élections soient organisées par une entité indépendante du régime de Transition, ce qui impliquerait la démission d'Andry Rajoelina et la mise à l'écart de la mouvance Ravalomanana des institutions de la Transition. « *Ces deux partis ne doivent pas s'immiscer dans l'organisation des élections. Nous avons, depuis, vu le résultat de la cohabitation et de la consensualité* », affirme la formation politique. Harena remet sur la table l'idée d'une « *une table ronde* » de tous les acteurs politiques, de la société civile et des forces armées avec pour objectif la désignation de celui qui sera amené à siéger à la tête de l'État pour organiser les prochains scrutins. Cette proposition rejoint celle qui a été faite en son temps par la CNOSC, qui s'était proposée pour organiser une « *Conférence nationale* ».

La mouvance Ravalomanana multiplie les initiatives pour faire pression sur le régime et la SADC. Cela après son échec dans l'adoption de la loi d'amnistie. Ses partisans comptent se rassembler devant le palais de justice. « *Nous irons au tribunal d'Anosy pour soutenir nos amis lors de leur procès* », a déclaré Zafilahy Stanislas Rakotomandimby, vice-président du Congrès, faisant référence aux personnes arrêtés lors de la manifestation avortée des partisans de l'ancien président, le 28 avril à Ambohitovo. « *Nous allons montrer notre solidarité à ces 3 individus et à leurs familles. Nous allons également marteler le fait que nous n'empruntons pas la voie menant vers l'apaisement avec ces arrestations et ces procès* », annonce le vice-président de la Chambre basse, avant de défendre l'initiative : « *Nous manifestons toujours d'une manière pacifique. L'absence de débordement lors de nos dernières sorties le prouve* », soutient-il. « *Le premier ministre avait promis d'agir pour faire cesser ces poursuites judiciaires. Mais pour l'instant, nous n'avons pas encore de nouvelles sur l'effectivité de la démarche* », avance-t-il. Avec l'annonce de cette manifestation, les partisans de l'ancien président profitent de toutes les occasions pour organiser des rassemblements en dehors de leur lieu habituel et privé de meeting. Ils tentent ainsi de mettre la pression sur le régime et la SADC, en parallèle aux discussions laborieuses engagées avec les entités signataires de la feuille de route.

Une nouvelle tension diplomatique-politique a été évitée de peu. Le ressortissant américain proche de Marc Ravalomanana, John Ferry, a été retenu plusieurs heures à l'aéroport d'Ivato. La police des frontières l'a interpellé à son arrivée de Johannesburg, sur instruction de la DST, organe rattaché à la présidence. Son directeur, le commissaire Charly Nakany, a immédiatement évoqué une décision d'expulsion mais le pouvoir y a renoncé, sans toutefois admettre que ce revirement résultait de tractations diplomatiques. « *Nous sommes un pays souverain et nous avons le droit et l'obligation de préserver l'ordre public et la sécurité comme partout ailleurs dans le monde* », avance-t-il. L'ambassade des États-Unis se refuse à tout commentaire mais elle s'est montrée très active pour obtenir sa remise en liberté, comme cela avait déjà été le cas lors du séjour mouvementé de John Ferry en novembre 2011⁴. Coïncidence ou non, l'arrivée de John Ferry intervient quelques jours après l'engagement de Tojo Ravalomanana de remettre en marche le groupe Tiko fondé par son père, juste avant que ne tombe le verdict du tribunal d'Antsirabe. Les liens entre l'Américain et Tojo Ravalomanana ne laissent pas les autorités insensibles. L'incident met à mal les relations entre Madagascar et les États-Unis, qui ne sont déjà pas au beau fixe, il aurait pu contribuer à envenimer un peu plus les relations entre la mouvance Ravalomanana et le pouvoir. Pour *La Gazette*, les intentions de John Ferry demeurent mystérieuses.

09/05 - Le SeFaFi dénonce l'absence de volonté des acteurs politiques de sortir de la crise et de la Transition. L'organisation a mis sévèrement en cause les hommes politiques de tous bords lors de la présentation de

⁴ En novembre 2011, John Ferry avait déjà été inquiété à son arrivée dans la Grande Ile en compagnie de Tojo Ravalomanana. Le général Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription de gendarmerie l'avait soupçonné d'avoir établi une fausse déclaration sur sa qualité d'homme d'affaires. L'Américain a été soupçonné d'être un garde du corps de Tojo Ravalomanana. La mouvance Ravalomanana est montée au créneau pour dénoncer un harcèlement. John Ferry a été présenté comme étant un investisseur ayant fréquenté la même université que le fils de l'ancien président. Finalement, il a pu quitter le pays quelques jours plus tard.

son 10ème recueil de communiqués publiés au cours de l'année 2011, intitulé « *L'année de la honte* ». Ralison Randriamandranto, coordonnateur du SeFaFi, laisse entendre que certains acteurs, partis et groupements politiques « *boulimiques* » se complaisent dans cette période de Transition et ne manifestent « *aucune volonté réelle de sortir de cette crise, au-delà des effets d'annonce et des intentions de quelques minorités* ». La majorité des 9 publications, de janvier à décembre 2011 met en avant « *l'intolérance et la cupidité de la classe politique qui continue à empêcher toute sortie de crise* », surtout « *depuis que partis et mouvances se sont partagés le pouvoir, au sein d'un gouvernement dit d'union nationale ou dans des assemblées dites consensuelles et inclusives. Les politiciens dépourvus de légitimité populaire font durer leur plaisir et prolongent les souffrances de la population* ». L'Observatoire préconise la tenue des législatives, dans les meilleurs délais. « *Il est inconcevable et inadmissible que l'ordre des élections ne soit pas encore défini, cela principalement à cause de calculs politiques (...) voilà pourquoi le SeFaFi insiste pour que l'on tienne les élections législatives avant les présidentielles. Les politiciens ont beaucoup à perdre, mais la démocratie a tout à y gagner* », mentionnait déjà le communiqué du 22 février 2011, motivant ce choix par l'absence de représentativité politique de partis (plus de 300), qui ne sont jamais passés par la case élection. Cette proposition du SeFaFi rejoint la tendance actuelle de la CENIT et des experts électoraux des Nations Unies. L'organisation estime qu'il est possible techniquement d'organiser ces législatives avant le 30 novembre, tandis que les présidentielles devraient se tenir 4 mois après.

09/05 - Suite à l'absence des 5 ministres issus de la mouvance Ravalomanana aux 2 derniers conseils de gouvernement, une lettre de rappel à l'ordre leur a été adressée par le premier ministre. Il déclare qu'une décision sera prise en fonction de la suite donnée à ce courrier. Le vice-premier ministre en charge du Développement et de l'Aménagement du territoire, Hajo Andrianainarivelo, a souhaité qu'un débat soit ouvert sur ces absences à répétition et que le conseil en tire les conclusions qui s'imposent. L'article 23 de la feuille de route stipule en effet : « *aucun acteur politique malgache partie prenante ou non à cette feuille de route ne peut ni ne doit s'arroger un droit de veto à son exécution durant la période de Transition* ».

Le dialogue de sourds s'amplifie au sein de la Transition. L'UDR-C et le TGV, proches du pouvoir, ont boudé le nouveau rendez-vous censé discuter des propositions de mise en œuvre de la feuille de route. Au total, 4 groupes politiques n'ont pas été représentés à cette réunion. Les « *Autres sensibilités* » (AS) et l'Avant-garde pour la rénovation malgache ont suivi l'UDR-C et le TGV, compromettant ainsi la rencontre. Ce boycott constitue une réponse à la position affichée par la mouvance Ravalomanana, qui a suspendu sa participation aux réunions gouvernementales. La Transition se crispe à nouveau alors que la Troïka prend son temps pour « *évaluer* » le processus de sortie de crise.

L'opposition annonce la formation d'un Front. Il est composé principalement des anciennes « *Trois mouvances* », du mouvement des ecclésiastiques HMF, du Monima de l'ancien premier ministre de la Transition Monja Roindefo, ainsi que du Harena de Lezava Fleury. La dizaine d'entités membres ont déclaré avoir fait le constat qu'« *Andry Rajoelina, président de la Transition, constitue le blocage vers une résolution de la crise* ». Parmi les animateurs, Lalatiana Ravololomanana, le pasteur Tsarahame ainsi que Nambinintsoa Rabeharisoa, issus de la mouvance Zafy. « *Il faut bien préciser que cette action est le fruit d'une initiative purement personnelle et citoyenne et non une quelconque ambition issue d'une mouvance ou autre. Notre prise de responsabilité a été sollicitée par les représentants de l'opposition venus lors de notre première rencontre (...), et c'est dans ce sens que nous avons accepté d'agir* », a déclaré Lalatiana Ravololomanana. *La refondation de la République est aussi une étape primordiale avant les élections pour une nouvelle République fondée sur des bases solides. Compte tenu de la situation, ce n'est certainement pas le pouvoir actuel qui peut agir dans ce sens*», a-t-elle ajouté. Ange Andrianarisoa, chef de la délégation Ratsiraka, déclare ne pas être informé de cette initiative.

10/05 - La ministre de la Décentralisation de nouveau dans la tempête. Le gouvernement révèle une défaillance de Ruffine Tsiranana dans la gestion des subventions des collectivités territoriales décentralisées. Elle n'a pas encore débloqué les subventions des régions et des communes, selon un communiqué de la présidence. Un chef de région témoigne de l'absence de subventions depuis le début de l'année. « *Certes, il y a eu une restriction de près de 36% du budget ministériel, mais cela n'explique pas tout* », soutient-il. Il déplore un « *manque de volonté* » du pouvoir central « *qui ne comprend pas les réalités du terrain* ». La mise au point intervient au moment où le bras de fer entre les partisans d'Andry Rajoelina et la mouvance Ravalomanana bat son plein.

Emmanuel Rakotovahiny, ex-représentant officiel de la mouvance Zafy, interpelle le président de la Transition sur la suite à donner à la liste des 79 personnes qu'il a proposées pour le Parlement. Il souhaite leur intégration au nom du consensus et de l'inclusivité, faisant valoir qu'en dépit des désaccords apparus avec Zafy Albert, il est l'unique signataire de la feuille de route. Cette démarche est menée en parallèle à une requête qu'il a déposée auprès du Conseil d'Etat afin de faire valider sa liste.

12/05 - Le FFKM indique ne plus vouloir rester insensible à la conjoncture politique et entend prendre ses responsabilités. Une déclaration a été signée par les 4 chefs d'Eglise. Elle dénonce l'attitude et le manque de volonté des politiciens, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du régime, pour en finir avec la Transition. Le FFKM

interpelle l'exécutif ainsi que les institutions de la Transition, qui se doivent de favoriser la mise en place d'un climat d'apaisement. Il dénonce le comportement des forces de l'ordre dans la répression de manifestations pacifiques, « *alors que les malfaiteurs osent agir en plein jour* », ainsi que la répression de ceux qui souhaitent s'exprimer de manière démocratique. Il pointe du doigt la Justice qui serait instrumentalisée par le pouvoir. « *Les droits fondamentaux sont visiblement bafoués et nous souhaitons vivement que les dirigeants ne soient pas complices de tels agissements* » déclare-t-il. Il regrette enfin les fréquents désaccords et les rejets mutuels de responsabilités dans la gestion de certains dossiers entre le président de la Transition et le premier ministre. Ce communiqué intervient 2 mois après sa première déclaration concernant le rôle qu'il pourrait jouer dans le processus de sortie de crise.

11/05 - Appel au Pr Raymond Ranjeva : 20.000 signatures collectées. Cet appel a pour objectif de mettre un terme à la situation dans laquelle le pays se trouve, et ce, dans le respect du droit international, rappelle *Midi*. Il est nécessaire, pour l'universitaire, de mettre en place une enquête internationale portant sur la matérialité des faits constitutifs de la crise afin d'éviter pour l'avenir la répétition de prises de pouvoir par la force. Le mouvement prône également la mise en place d'une transition neutre, composée de techniciens expérimentés. Ce « *mouvement des citoyens* » initié par Raymond Ranjeva, s'est doté d'une direction collégiale (avec notamment Michèle Rakotoson, Raymond Razafindrakoto et Ratsimanify Elysée).

15/05 - Roland Ratsiraka, vice-président du CST : « La Transition est victime de sa propre turpitude ». « *Les inaugurations causent des tensions sociales* », affirme le président du MTS, qui réagit face à la montée des tensions sociales. Il n'apprécie pas les inaugurations d'infrastructures et les promesses de construction de nouveaux hôpitaux. « *On aurait dû se contenter d'organiser une élection au lieu de faire des investissements* », fait-il remarquer. Et selon lui, « *la Transition est victime de sa propre turpitude* ». Les revendications des enseignants, des médecins et des transporteurs résultent « *de la volonté de la Transition de duper la population* ». « *En achetant des voitures pour les forces de l'ordre, ou en promettant des complexes hospitaliers, la Transition donne l'impression qu'elle a de l'argent* », affirme-t-il. D'où la difficulté de convaincre les enseignants d'accepter les 25 milliards Ar promis par le gouvernement. Le vice-président du CST exige aussi des sanctions à l'encontre de la mouvance Ravalomanana, dont il condamne le retrait des institutions de la Transition.

16/05 - Décès de Nadine Ramaroson : un meurtre politique, selon sa famille. 9 mois après cette disparition tragique, la famille de la ministre de la Population fait part de son insatisfaction quant aux résultats des enquêtes menées par les autorités autour du naufrage de Saonierana-Ivongo, en août 2011. Tous les membres de la famille ont insisté sur le fait que cette affaire ne peut relever que d'un « *meurtre politique* ». « *Si l'on relate les faits et les vécus des rescapés, nous sommes persuadés que le drame survenu le 28 septembre n'était qu'une manigance politique meurtrière organisée à l'encontre de Nadine Ramaroson* » a-t-elle déclaré. Le président de la commission Défense et Sécurité du CST, Alain Ramaroson, dénonce « *une enquête bâclée au niveau de la commission tripartite* ». « *Nous n'accepterons jamais que la vérité sur la mort de notre fille soit classée sans suite* », a-t-il averti. L'examen médico-légal aurait révélé des blessures, des brûlures et des traces de coups sur le corps de la ministre. Des objets de valeur qui se trouvaient dans un attaché-case auraient été volés. Ses proches ont réitéré qu'« *elle a reçu des menaces de mort* ». 3 jours après la date de l'accident, la ministre devait publier des révélations sur les réalités sociales dans la Grande Ile. Certains évoquent un déballage annoncé portant sur les affaires « *bois de rose* » ainsi que sur les affaires d'expatriation au Liban. La famille Ramaroson soupçonne les ministres du Tourisme et des Transports, ainsi que ses gardes du corps. Elle entend publier les résultats de sa propre enquête.

16/05 - VHFTV : une nouvelle plateforme pour une nouvelle transition. 55 entités se sont regroupées au sein du VHFTV⁵ pour revendiquer une nouvelle transition légitime, crédible et acceptée par tous, d'une durée maximale de 18 mois. La plateforme est coordonnée par le Mouvement des leaders religieux (HMF) qui s'oppose aux pratiques de la HAT depuis 2 ans. « *La situation actuelle n'est plus acceptable, les Malgaches vivent dans la misère* », a déploré le révérend Philibert Ramamonjisoa. Les associations et formations politiques qui ont intégré la plateforme pourront garder leur autonomie mais se fixent comme objectif de sortir le pays de la crise à travers une transition neutre qui devra organiser les futures élections. Il est spécifié que les chefs de l'exécutif de cette nouvelle transition devront s'engager à ne pas participer aux élections. Pour le VHFTV, se précipiter à organiser des scrutins dans le contexte actuel ne ferait qu'aggraver la situation.

22/05 - Au moment où la tension politique monte d'un cran, la hiérarchie militaire montent au front pour tenter de rassurer l'opinion. « *Nous félicitons l'État-major mixte opérationnel au niveau de la province (EMMO/Far) d'avoir fait son travail malgré la provocation* », déclare le général Bruno Razafindrakoto, commandant de la gendarmerie et patron de l'EMMO/Nat, en faisant référence à la répression de la manifestation de *Free FM*. « *La décision est prise par l'ensemble des forces de l'ordre et non par une seule personne (...)* Quelle que soit la personne à cette place, les mesures adoptées restent les mêmes », a-t-il poursuivi, pour défendre la gestion de l'ordre public du général Richard Ravalomanana, dont l'action a été critiquée. Selon les responsables de *Free FM*, des

⁵ Vondrona Hetsika Fahamarinana ho amin'ny Tetezamita Vaovao

officiers généraux et supérieurs seraient en train de rallier leur mouvement. L'un d'entre eux a lu à l'antenne le communiqué d'un groupement militaire dénommé « *Coordination nationale des officiers* » (CNO) qui met en garde les autorités et lance un appel au ralliement, y compris des officiers généraux retraités. Il assure les autorités du caractère sérieux de la démarche, sans citer de noms. Il serait question de mettre en place une nouvelle structure de la Transition composé d'un Comité militaire pour le salut public (CMSP), d'une direction collégiale des notables et dignitaires du pays, d'une Haute cour de la Transition et d'un gouvernement des technocrates. *La Gazette* se fait l'écho de ces rumeurs, avec ce titre : « *Rumeurs de coup d'Etat: Y'en a marre !* ». Le général Lucien Rakotoarimasy, ministre des Forces armées, se veut rassurant en déclarant que « *la situation reste maîtrisée.* » « *Celle-ci devrait être maintenue sauf si certains n'ont pas la volonté pour le faire et procède à des provocations* », soutient-il. Les hauts gradés auraient demandé au premier ministre de réagir aux interventions des États-Unis sur les événements à Ambohitovo. Les responsables de l'EMMO/Nat auraient également exigé l'application des protocoles d'usage concernant le déplacement sur le terrain des émissaires du bureau de liaison de la SADC lors des tentatives de manifestation.

24/05 - Des généraux et officiers supérieurs à la retraite sortent de leur silence. Le contre amiral Abel Rada-vidson, le médecin colonel Dieudonné Rakotoniaina, le général Edmond Rasolomahandry et le général Désiré Rakotoarijaona, ancien premier ministre de la 11^{ème} République, réunis sous l'appellation de « *groupe d'Ankerana* », ont tenu une conférence de presse. Au nom de ses collègues, le général Rakotoarijaona a insisté sur la nécessité de garantir la liberté d'expression, un droit fondamental et universel. L'ancien premier ministre de Didier Ratsiraka a exhorté les dirigeants à ne pas utiliser les forces de l'ordre à des fins politiques et à respecter les règles d'usage concernant les opérations de maintien de l'ordre, notamment la règle de proportionnalité et l'obligation de faire usage des sommations. L'absence d'une autorité civile, préfet ou maire, lors des manifestations publiques est pointée du doigt. Pour *Tribune*, cette prise de position n'avait pas pour objet de mettre en cause l'autorité des responsables des forces de l'ordre mais de contribuer à l'apaisement au sein de l'armée, afin qu'elle puisse mener dans la sérénité sa mission de protection des biens et des personnes. Pour *Les Nouvelles*, il est cependant « *évident que la sortie de ces anciens haut gradés reflète un malaise croissant aussi bien dans les casernes que sur le terrain* ». Le groupe ne s'est d'ailleurs pas privé de faire référence à la réunion d'Ankerana de mai 2010 qui « *spécifie la réalisation des résolutions prises par l'assise militaire d'Ivato en 2009* », dont la plupart sont restées lettre morte. Actuellement, ce sont les officiers en retraite qui se manifestent. Demain ce sera peut être le tour des militaires en activité, écrit le quotidien. Il en était déjà ainsi en 2009, le mouvement du Capsat n'étant rien d'autre qu'un rassemblement de militaires hostiles à la vigoureuse répression des émeutiers. Si les opposants parviennent à mobiliser et que des incidents graves se produisent, l'armée peut être conduite à réagir et à s'immiscer dans le jeu politique de la Transition.

26/05 - La coordonnatrice nationale du TGV opposée un face-à-face Rajoelina - Ravalomanana. Lanto Rakotomavo déclare que « *la rencontre entre les deux personnalités est inutile car la vie de la Nation ne devrait pas être fixée uniquement sur le cas de deux individus* ».

Zazà Ramandimbarison, ancien directeur de cabinet d'Andry Rajoelina, se positionne en vue de la course à la magistrature suprême. L'ancien vice-premier ministre compte rassembler des idées et des hommes autour de son projet. « *La finalité de la politique est le développement et non cette politique-là* », avance-t-il, pour évoquer la situation actuelle. Il réfute tout lien de son annonce avec les événements en cours, même si, dans son appel, il milite pour les élections et contre les manifestations de rue. Alors que la calendrier électoral n'est pas encore connu, Pierrot Rajaonarivelo, ministre des Affaires étrangères et Roland Ratsiraka, vice-président du CST, ont déjà dévoilé leur intention. Il en est de même pour Rajemison Rakotomaharo, ancien président du Sénat, Sarah Rabeharisoa, présidente du parti Vert Hasin'i Madagasikara et Monja Roindefo, ancien premier ministre de la HAT.

26/05 - Les Raiamandreny mijoro entrent en scène pour tenter de trouver une issue à la crise. Ils ont organisé une rencontre entre les chefs d'institution, pour esquisser une démarche en vue de la sortie de l'impasse actuelle. Le premier ministre, Omer Beriziky, le général Dolin Rasoloso, président du CST, le général Ranto Raborisoa, à la tête du CMDN, et Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, ont répondu à l'appel. Andry Rajoelina s'est fait représenter par Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre et par son directeur de cabinet. Aucun représentant de la mouvance Ravalomanana n'a fait le déplacement.

26/05 - Une quinzaine de syndicats représentants les grands commis de l'Etat constatent les limites de la feuille de route. Ils proposent la redistribution des cartes. « *Les affaires nationales sont bloquées* », a constaté Thierry Rakotonarivo, président du syndicat des administrateurs civils (SYNAD) et porte-parole de la confédération. « *Le principe de la consensualité est inapplicable. (...) Ce qui se passe montre les limites de celui-ci* », affirme le directeur de cabinet de Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur. La confédération fait état de la « *faillite de la voie consensuelle* » et de la « *dérive de la pratique politique* ». « *Nous exigeons une réunion de toutes les forces vives de la Nation* », soutient Thierry Rakotonarivo. Le porte-parole sollicite les signataires de la feuille de route, les « *techniciens* », la société civile, les opérateurs économiques, les Raiamandreny. « *Il en est de même pour les forces armées et la communauté internationale* », avance-t-il, en considérant ces derniers comme étant les garants

de l'exécution du processus. La confédération souhaite mettre en avant le principe de neutralité à la place du principe de consensualité, avec mise en place d'un gouvernement de techniciens. Ces prises de position rejoignent l'analyse de la situation faite par la communauté internationale et la mouvance Ravalomanana. Les pro-régime s'opposent catégoriquement à toute remise en cause de la feuille de route et à toute initiative ayant pour objet de rechercher une autre voie pour mettre fin à la transition.

29/05 - Marc Ravalomanana s'en remet à la SADC. L'ancien chef de l'État a fait savoir à ses partisans qu'il campe sur sa décision de « *sortir le pays de cette crise* » avec le concours de la SADC, et dans une moindre mesure de l'UE. Ses lieutenants ont de leur côté appelé au **boycott des élections** au cas où leur chef de file ne serait pas admis à rentrer : la sortie de crise, affirment-ils, ne peut s'envisager qu'avec son retour. Faisant référence aux récentes manifestations de rue, l'ancien président déclare : « *Les forces de l'ordre, qui se disent des professionnels, agissent comme s'ils étaient dépassés par les événements. Leurs actions datent de la colonisation* ».

« **Plus que jamais, Madagascar a besoin de la conférence au sommet, idée qu'a proposée le président Didier Ratsiraka** », rappelle un membre de la mouvance qui se dit préoccupé par l'agitation politique. « *On ne peut en aucun cas concevoir la tenue d'élections avec tout ce qui se passe actuellement. Nous appelons la FFKM à préparer cette conférence au sommet qui devrait se tenir à Madagascar* », a-t-il lancé. La mouvance Ratsiraka n'a ni signé la feuille de route ni intégré les institutions, elle était restée silencieuse depuis plusieurs semaines.

Le HMF soutient « tous ceux qui réclament le retour à la liberté ». Le mouvement des chefs religieux déclare dans un communiqué : « *«La liberté est un don précieux que Dieu nous a donné. On ne peut pas la céder contre l'égoïsme perpétré par une poignée d'individus. De ce fait nous, les membres du HMF, soutenons tous ceux qui réclament le retour de la liberté et les encourageons à poursuivre leur lutte dans le cadre de la justesse et de la droiture»*. Il affirme qu'il ne peut pas rester les bras croisés par rapport à la souffrance qu'endure le peuple.

► Menaces de déstabilisation

02/05 - Une station d'épuration de la Jirama visée par un attentat mais le pire a été évité. Il s'agissait d'une bombe artisanale placée sur des canalisations. La bombe a pu être désamorcée à temps par les forces de l'ordre.

03/05 - Une bombe artisanale explose au centre-ville, devant l'Institut Français de Madagascar. Elle avait été placée sous des véhicules de l'ambassade en stationnement. Aucun dégât ni blessé n'est à déplorer.

A Antsirana, une grenade a été lancée au domicile d'un ressortissant français. Il n'y a pas eu d'explosion, la grenade n'ayant pas été dégoupillée. Pour *Le Courrier*, le « *manque d'efficacité* », de ces engins explosifs incite à penser qu'il ne s'agit tout au plus que d'installer (ou réinstaller) la psychose au sein de la population. « *Et dans cette manipulation de l'opinion publique, sans porter de jugement ou d'accusation sur qui que ce soit, tous les regards se tournent logiquement vers l'opposition à cette Transition* », même si ces actes sont le fait de seconds couteaux.

04/05 - Une bombe artisanale blesse un client d'un magasin d'électronique du centre-ville de la capitale et brise la vitrine. Pour le général Richard Ravalomanana, la résurgence des bombes artisanales n'est pas une surprise car tous les poseurs de bombe des épisodes précédents ont été remis en liberté dans le cadre des mesures d'apaisement. La venue de missions étrangères en appui au processus électoral ne pouvait, selon lui, que relancer les manifestations et les tentatives de déstabilisation pour pouvoir démontrer à la communauté internationale qu'il n'y a pas d'apaisement dans le pays. Selon les enquêteurs, les accessoires composant les bombes artisanales qui ont explosé dans la capitale depuis 2009 sont similaires à ceux qui ont été utilisés pour confectionner les explosifs mis en œuvre ces derniers jours. Les photos des deux individus recherchés pour l'attentat à la bombe contre le magasin ont été diffusées. 1 million Ar de récompense est offert à toute personne qui fournira des renseignements permettant leur arrestation.

11/05 - Un groupe muni de grenades offensives en embuscade contre les élèves manifestant au centre-ville de la capitale. D'après le général Richard Ravalomanana, l'enquête a révélé que l'un d'entre eux est un ancien membre du Congrès, un autre a occupé les fonctions de garde-du-corps en 2009. L'ex-parlementaire du Congrès, Marcelin Razanakoto, ainsi qu'un membre en fonction du CST, seraient les principaux cerveaux de cet attentat avorté. D'autres personnes suspectées d'être impliquées dans cette affaire sont activement recherchées. Les forces de l'ordre de préciser qu'elles n'excluent pas une éventuelle complicité des membres de l'opposition. « *Celui ou ceux qui tiraient les ficelles dans cette affaire leur ont promis 100.000 Ar par personne pour commettre le forfait. Ils sont loin d'imaginer sur l'ampleur de la tragédie si ces grenades auraient explosé dans les rangs des étudiants* », s'est indigné le général Richard Ravalomanana.

19/05 - Deux anciens membres du Congrès, Marcelin Razanakoto et Jean Daniel Rakotoarimanana, ont été mis en détention préventive pour cet attentat manqué. Un ancien garde du corps et un commerçant, suspects d'avoir été compromis dans cette même affaire partagent leur sort. Les 4 prévenus seront auditionnés par le Parquet pour enquête au fond le 31 mai.

12/05 - Deux « ombiasy » [sorciers] auraient voulu attenter à la vie d'Andry Rajoelina. Ils ont été interpellés, annonce le directeur de la DST, au domicile du ministre de la Pêche, Sylvain Manoriky. Ce dernier a nié connaître ces personnes en provenance de Toliara mais il fait néanmoins l'objet d'une enquête. Ces deux présumés sorciers ont été recrutés par un inspecteur du ministère de la Pêche, a précisé Charly Nakany. L'inspecteur, médecin de formation, a également été arrêté. Après le ministre de l'Environnement, le Dr Joseph Randriamiharisoa qui a été limogé, et le ministre de l'Éducation, Régis Manoro dont le département est encore en proie à un mouvement de grève, c'est donc un 3ème ministre de la mouvance Zafy qui se retrouve en mauvaise posture. *L'Express* tourne en dérision cette annonce fortement médiatisée qui renvoie la République à des temps obscurs et s'interroge sur une possible manœuvre de diversion. Le ministre soupçonne la DST d'avoir monté un coup pour anéantir la confiance du chef de la Transition envers sa personne. Le gouvernement désapprouve l'« *accusation publique* » lancée par le commissaire Charly Nakany à l'encontre du ministre.

► Médiation internationale

10/05 - La SADC dépêche une nouvelle délégation pour calmer le jeu. Cette délégation de 4 personnes vient renforcer le bureau de liaison de la SADC et préparer la venue de Marius Fransman. Les mouvances Ravalomanana et Zafy attendent une décision de l'organisation régionale concernant les requêtes qu'elles lui ont envoyées à plusieurs reprises depuis la formation du gouvernement d'union nationale pour dénoncer des violations de la feuille de route.

11/05 - Le chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, Mamy Rakotoarivelo, a adressé une lettre au chef du bureau de liaison de la SADC⁶. Il affirme que la mouvance n'a d'autres choix que de suspendre ses activités dans les institutions de la Transition. « *Cette suspension ne sera pas levée tant qu'il n'y a pas des mesures concrètes pour le respect de l'esprit et de la lettre de la feuille de route.* » prévient-il. Dans sa lettre, le chef de délégation revient sur les différents cas, selon lui, de non-respect de la feuille de route. Il conclut : « *La communauté internationale, en général, et la SADC, en particulier, doivent comprendre à travers notre décision de suspension que la situation est grave et ne cesse d'empirer.* »

12/05 - La Troïka de la SADC évoque « l'impasse » dans la mise en œuvre de la feuille de route à cause des acteurs politiques. Elle brandit la menace de sanctions à leur encontre. « *La Troïka met en garde toutes les parties prenantes qu'elle prendra les clauses de pénalité nécessaires telles que stipulées dans la feuille de route contre toute partie prenante qui continue d'entraver l'application de celle-ci* », indique un communiqué publié par son bureau de liaison⁷. Elle affirme être « *profondément préoccupée* » par la situation politique qu'elle reconnaît être « *dans l'impasse* ». Elle déplore, entre autres, une « *cohabitation insuffisante entre les parties prenantes dans les institutions de la transition* ». L'organe de coopération de la SADC note une « *tendance inquiétante de certains acteurs et signataires de la feuille de route qui ont seulement apporté un soutien partiel au processus, lorsque cela convient à leur personne et aux intérêts de leur parti politique* ». Une situation qui pourrait aboutir à une « *dégradation continue de la situation, déstabilisant le processus de la feuille de route* ». La Troïka invite les acteurs politiques à rectifier le tir. « *Il reste d'importants défis politiques qui nécessitent une solution urgente avant que Madagascar n'organise des élections libres et équitables* », soutient-elle. Lanto Rakotomavo, présidente du parti TGV réplique à cette mise en garde en brandissant la question de souveraineté. Elle reproche en même temps au bloc économique régional son intervention tardive. De son côté, Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, se réjouit de la déclaration. « *Maintenant, tout le monde est conscient de l'existence de blocage. La Troïka se rend compte de la réalité que nous avons dénoncée depuis un certain temps* », soutient-il. Le président du Congrès met en même temps en garde contre « *toute précipitation pour aller vers les élections* ». « *Nous avons d'abord besoin d'un apaisement avant d'enclencher le processus électoral* », prévient-t-il.

16/05 - Andry Rajoelina à New York pour une séance de travail avec le secrétaire général des Nations Unies. Cette rencontre entre dans le cadre de la résolution de la crise et des préparatifs électoraux. Elle intervient au moment où la SADC et l'OIF donnent des signes en faveur de l'organisation d'une élection cette année et au moment où la CENIT fait montre de la volonté d'aller de l'avant. L'annonce d'un calendrier pourrait intervenir le 29 mai, avait-on fait savoir, mais l'ONU et l'UE seraient plus réservés et souhaiteraient que les élections ne se tiennent qu'en 2013, compte tenu de la situation politique et de l'insécurité ambiante. Mais selon *Tribune*, le véritable problème est Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, si bien que l'idée d'écarter de la course à la présidentielle tous les anciens chefs d'État celui qui est en place fait son chemin dans les instances internationales.

19/05 - Andry Rajoelina déclare sur la radio des Nations Unies qu'il est « prêt à discuter » avec le camp de Marc Ravalomanana pour garantir des élections pacifiques et sans heurts et aboutir à une entente entre les par-

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/07/22/448497/75614468.pdf>

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/65/34/448497/75603303.pdf>

ties dans l'esprit de la tradition « *Fihavanana* ». Cette volonté de rechercher d'un terrain d'entente pour sortir de l'impasse actuelle ne remet pas en cause la condamnation de l'ancien président, qui ne bénéficiera pas de l'amnistie : il est possible de trouver une solution politique mais sur le plan juridique, tout est déjà clos, affirme-t-il. Andry Rajoelina ne précise pas si ce volet politique de la sortie de crise a été évoqué par Ban Ki-Moon au cours de la séance de travail sur les élections. Mais sa déclaration reprend, en substance, l'idée avancée par Joao Honwana, directeur de la division Afrique I (Afrique australe et orientale) au département des Affaires politiques des Nations Unies lors de sa visite dans la Grande Ile fin avril. Ce dernier avait indiqué que le volet politique constituait « *une condition nécessaire pour s'assurer de la crédibilité des élections* ». Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès, évoque lui aussi des pourparlers en cours avec le régime, sous l'égide du bureau de liaison de la SADC.

23/05 - Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE, « partage les préoccupations de la Troïka sur les problèmes qui en ce moment retardent la mise en œuvre consensuelle et inclusive de la feuille de route⁸. Elle vise notamment la cohabitation difficile entre le président de la Transition et le premier Ministre, les dysfonctionnements persistants entre et au sein des institutions de la Transition, la suspension de la participation de la mouvance de l'ex-président Ravalomanana et l'absence continue de participation de la mouvance de l'ex-président Zafy. Les retards dans la mise en œuvre de la loi d'amnistie ainsi que dans l'adoption d'autres mesures d'apaisement politique par les autorités de la transition, sont également au cœur des préoccupations de Mme. Ashton. Ainsi le processus de sortie de crise est venu à un moment critique. La Haute Représentante exhorte tous les acteurs politiques malgaches à faire preuve de responsabilité et de sens du compromis. Elle les appelle à être prêts, s'il le faut, à subordonner leurs ambitions politiques immédiates aux intérêts supérieurs de la Nation et du peuple malgache ». L'UE « se tient prête également pour répondre favorablement à l'appel de la Troïka de la SADC pour soutenir la tenue d'élections crédibles pour accompagner la mise en œuvre de la Feuille de route conforme à sa lettre et son esprit ».

25/05 - Andry Rajoelina rencontre le président en exercice de la SADC, José Eduardo Dos Santos en Angola. Le président de la Transition essayerait d'obtenir l'appui de la SADC pour organiser une élection dès cette fin d'année, comme il vient de la faire auprès du SG des Nations Unies. Andry Rajoelina pourra mettre en avant l'avancée des préparatifs électoraux. Mais selon la feuille de route, c'est à la CENIT, en collaboration avec les experts des Nations Unies, qu'il revient de fixer le calendrier électoral. L'initiative du pouvoir laisserait donc supposer qu'il n'est pas parvenu à infléchir la position de l'ONU, dont les experts estiment qu'un délai minimum de 8 mois est nécessaire pour organiser un scrutin. Andry Rajoelina s'était engagé à faire de 2012 une « *année électorale* », un engagement qui risque de ne pas pouvoir être tenu. Le médiateur Joaquim Chissano, ancien président mozambicain, semblent plus réservé : il considère que le scrutin ne peut se dérouler que « *si les conditions sont bonnes à l'intérieur mais aussi lorsque la communauté internationale sera prête à en accepter les résultats* ». Un point de vue partagé par Omer Beriziky, qui redoute une précipitation génératrice d'une nouvelle crise. Les inquiétudes formulées par l'UE et la SADC lui semblent à cet égard « *légitimes* ». Certains observateurs supposent que la rencontre pourrait aussi avoir pour objet de dégager les bases d'un accord politique avec Marc Ravalomanana, comme évoqué par Andry Rajoelina à la radio des Nations Unies. Pour *Midi*, « *face aux menaces de prise de pouvoir par les militaires, les deux principaux protagonistes de la crise sont condamnés à s'entendre* ».

26/05 - Une réunion des chefs d'État de la SADC prévue le 1^{er} juin à Luanda pour statuer sur la situation dans laquelle la Transition est plongée. Ils devront « *discuter des obstacles, s'il y en a, et examiner les mesures à prendre* » dans la mise en œuvre de la feuille de route, déclare Sandile Schalke, chef du bureau de liaison de la SADC. Des sanctions sont évoquées « *en cas d'intention délibérée* » de faire obstacle à la mise en œuvre de la feuille de route. Le rendez-vous intervient alors que la Transition se trouve dans une « *impasse* », selon l'un des communiqués de la Troïka. La visite toute récente d'Andry Rajoelina à Luanda s'apparente donc à un préparatif du Sommet. La mouvance Ravalomanana attend beaucoup de cette rencontre au sommet, escomptant que la communauté internationale condamnera le « *forcing d'une minorité* » qui refuserait l'application intégrale et consensuelle de la feuille de route.

29/05 - Déclaration sévère des coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Louis Michel et Musikari Kombo « *rappellent l'importance de respecter l'intégralité de la feuille de route et la nécessité de prendre de toute urgence les mesures d'apaisement qui y figurent, notamment, la cessation immédiate des persécutions des opposants, la libération de tous les détenus politiques, l'ouverture des radios et des télévisions privées non acquises à la cause du pouvoir, la restructuration de toutes les institutions sur base de l'équilibre du pouvoir, le retour sans condition des exilés politiques y compris le Président Marc Ravalomanana, sans lesquelles la tenue d'élections démocratiques reconnues par la communauté internationale n'est pas possible. Ils rappellent le rôle incontournable de la SADC dans l'exécution de la feuille de route et son obligation de prendre toutes les mesures y afférentes, y compris le recours aux sanctions en cas de non respect des dispositions. Ils appellent à la tenue d'un sommet inclusif des quatre chefs de file politique à Antananarivo* ». La déclaration intervient à quelques jours du

⁸ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/59/91/448497/75996406.pdf>

Sommet de la SADC, prévu le 1er juin à Luanda. Elle reflète la position de l'Assemblée parlementaire ACP-UE sans pour autant engager l'Union européenne. Celle-ci devrait encore passer par plusieurs étapes avant d'arriver en Conseil, qui arrête la position de l'UE. Louis Michel est accusé à tort ou à raison par le régime d'être proche de Marc Ravalomanana.

► Diplomatie

07/05 - Nomination d'un riche homme d'affaires franco-suisse comme « *attaché culturel* » auprès de l'ambassade de Madagascar à Genève, dénonce *Tribune* qui écrit : « *On se demande quelles compétences un vazaha peut-il avoir en tant qu'attaché culturel dans une ambassade malgache. On se demande en échange de quoi cet homme d'affaires a-t-il eu cette faveur, qui lui permet de fanfaronner son statut de diplomate de la République de Madagascar. On se demande comment une telle énormité peut avoir lieu, alors que tant de sortants de la filière diplomatie de l'ENAM n'arrivent pas à obtenir le poste à l'extérieur auquel ils aspirent, après avoir pourtant été formés pour* ». Le site ajoute que l'homme d'affaires a fait la Une de la rubrique « *faits divers* » de *Médiapart* pour, lors d'un contrôle d'identité en octobre 2011, avoir insulté des policiers français, mettant en avant, pour se protéger, son statut diplomatique. « *L'intéressé, qui vient par ailleurs d'être condamné à un an de prison avec sursis pour complicité de banqueroute, conteste la compétence de la justice française* », indique le site. Ami de Brice Hortefeux, ancien ministre de l'Intérieur de Nicolas Sarkozy, il est aussi un intime de l'ancien ministre des Finances, Alain Madelin, qu'il a placé à la présidence du conseil de l'une de ses sociétés.

08/05 - A l'occasion de l'élection de François Hollande à la présidence de la République française, le rôle de la France dans la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina fait débat, titre *RFI*. L'élection présidentielle française a fait la Une de toute la presse francophone malgache. La présidence Sarkozy a marqué le paysage politique de Madagascar. C'est pendant son mandat, en 2009, qu'a eu lieu la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina. La position de la France, pendant et depuis cet événement, continue de faire débat. Avec l'élection de François Hollande, l'opposition appelle à un changement. Une partie de l'opinion publique pense que la France a soutenu, voire organisé, la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina. Selon Mamy Rakotoarivelo, président de la Chambre basse et chef de la mouvance Ravalomanana, la présidence Sarkozy laisse un souvenir, au minimum, « *mitigé* » : « *dès que M. Ravalomanana est parti, on a senti que la France avait une position plutôt tranchée en faveur du coup d'Etat (...), et donc on a senti un à priori plutôt positif pour M. Andry Rajoelina, l'auteur du coup d'Etat, de la part de la France* ». Pour justifier ces propos, le président du Congrès cite 3 noms : « *Claude Guéant qui était à l'époque secrétaire général de l'Elysée, André Parrant qui est le conseiller Afrique de Nicolas Sarkozy, M. Bourgi qui est le conseiller occulte, le tenant de la Françafrique à l'Elysée, qui ont fait des déplacements périodiques à Madagascar pour assurer M. Rajoelina du soutien de la France* ». Mamy Rakotoarivelo lance un appel à la gauche française pour une approche désormais « *différente* », selon ses termes, de la résolution de la crise à Madagascar.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

01/05 - Le premier ministre annonce la mise en place d'une commission interministérielle chargée du contrôle et du suivi de toutes les actions relatives au respect des droits de l'homme. Une réunion préparatoire a vu la participation des ministères des Affaires étrangères, de la Fonction publique, du Travail et des Lois sociales, des Forces armées, du Tourisme, de la Population et des Affaires sociales, de la Sécurité intérieure et le Secrétariat d'Etat chargé de la gendarmerie. Cette commission aura pour objectifs de « *démontrer la volonté ferme du gouvernement de respecter et faire respecter les principes des droits de l'homme ; de motiver le retour de Madagascar dans le concert des Nations ; ainsi que de trouver des solutions concrètes et pérennes aux problèmes liés aux droits humains à Madagascar (trafic humain, kidnapping, tourisme sexuel, droits des employés migrants...)* ». Omer Beriziky met l'accent sur « *l'importance de l'implication de chaque département ministériel concerné afin que ces derniers émettent des propositions concrètes et des plans d'actions ciblés tout en tenant compte des réalités actuelles* ». Il insiste également sur l'opérationnalité, dans le plus bref délai, du Conseil National des Droits Humains (CNDH). Le gouvernement américain a reproché récemment au gouvernement malgache de n'avoir pas pris de mesure pour combattre les trafics humains, ce qui pourrait faire obstacle à la reprise des financements du FMI et de la Banque mondiale, ainsi qu'à la réintégration de Madagascar au sein de l'AGOA.

31/05 - Un atelier pour la mise en place du CNDH se tient à Antsirabe en présence de 150 magistrats. Le premier ministre a loué cette initiative du ministère de la Justice. La mise en place de ce Conseil « *renforcera la défense des droits humains dans le pays, sujet qui attire l'attention notamment de la communauté internationale* », déclare-t-il. D'après Fatma Samoura, coordinatrice du Système de Nations Unies, la CNDH, « *là où elle existe, une fois dotée de moyens humains et matériels, en plus d'être représentative, impartiale et indépendante, joue un rôle de premier plan dans la protection des tous les droits de l'homme, sans exception* ». L'atelier abordera également la question de l'application de la loi d'amnistie et de l'arrêt des poursuites judiciaires à connotation politique.

21/05 - « Les leaders chrétiens dénoncent des atteintes aux droits de l'homme », titre *Radio Vatican*. Le FFKM interpelle la classe politique, l'appelant notamment à ne pas entraver la résolution de la crise. Dans un long communiqué, publié le 18 mai, les leaders religieux expriment leur inquiétude concernant les politiciens et les institutions de transition en place depuis 2009, qui « *perdent du temps à se quereller entre eux et ne font que protéger leurs propres intérêts sans penser à l'intérêt du peuple malgache* ». Le FFKM dénonce les atteintes portées aux droits de l'homme, notamment en matière de justice. Il se dit préoccupé par la censure et les menaces reçues par certains médias, dont plusieurs ont déjà été fermés. « *Nous estimons que la démocratie est bafouée, le rôle des forces de l'ordre est de protéger le peuple et ses biens et le vôtre [le pouvoir] est de respecter les accords conclus* ». Dans ce communiqué, les leaders chrétiens mettent également l'accent sur les graves conséquences de cette crise politique : pauvreté, chômage et insécurité ; ils exhortent les institutions malgaches à admettre leurs erreurs passées au nom de la justice et de la compréhension mutuelle.

30/05 - L'archevêque d'Antananarivo, Mgr Odon Razanakolona, déclare sur Radio Vatican qu'«il faut trouver des solutions à la crise, puisque si ça continue comme ça, il va y avoir une explosion sociale qu'on aura du mal à arrêter». Le chef de l'Eglise catholique fait référence au communiqué publié par le FFKM le 18 mai.

25/05 - Publication du rapport 2012 d'Amnesty International⁹. L'organisation a rendu public son rapport annuel de référence sur la situation des droits humains dans le monde. Il rend compte de la situation dans 155 pays et territoires. Le chapitre consacré à Madagascar aborde les points relatifs aux événements de l'année 2011 : homicides illégaux, mort en détention, détention sans jugement, conditions carcérales, peine de mort, droits des enfants, arrestations et détentions arbitraires, liberté d'expression - médias. Le site *Tananews* reproduit le texte du rapport, sous le titre « *Un aperçu toujours aussi sombre de la situation à Madagascar* ». *Midi* titre : « *Rapport accablant contre les forces de l'ordre* ». Pour *Ma-Laza*, il s'agit d'un « *rapport accablant contre la police et la justice* ».

25/05 - Le département d'État américain officialise sur son portail son rapport 2011 sur le respect des droits de l'homme à Madagascar¹⁰. Le constat n'a guère changé : « *Les exécutions sommaires, les arrestations et détentions arbitraires ainsi que l'incapacité des citoyens de choisir leurs gouvernants* », figurent en *pole position*. Le département d'État étaye son rapport par des exemples qui ont fait la une de l'actualité : l'interdiction de rentrer au pays de Marc Ravalomanana, le retour mouvementé de son fils Tojo, la liberté de la presse, la liberté d'expression et de rassemblement, avec une pique adressée à Harry Laurent Rahajason, ministre de la Communication, coupable aux yeux de Washington d'avoir « *retiré* » des licences audiovisuelles. Autres sujets de préoccupation : les mauvaises conditions carcérales, la longueur des détentions préventives, l'insuffisance d'indépendance de la justice, la corruption et l'impunité.

► Procès à connotation politique

03/05 - Début du procès FIGN sous haute surveillance : le commandant des FIGN, le général Zafera, mis à mal par les avocats de la défense. Des 4 généraux appelés à témoigner, seul le général Zafera a pu être entendu comme témoin à l'ouverture du procès de la mutinerie de la FIGN, le 20 mai 2010. Les généraux Richard Ravalomanana, Faly Rabetrano et Bruno Razafindrakoto, respectivement commandant de la circonscription inter-régionale de gendarmerie, directeur général du Bianco et commandant de la gendarmerie nationale, devaient être entendus lors des 2 journées restantes. 15 inculpés sur le total de 36 ont été auditionnés. Aucun des 16 civils ne s'est encore présenté. 18 inculpés sont encore incarcérés, 13 ont obtenu une liberté provisoire. Les charges qui pèsent contre eux sont, entre autres : incitation à la révolte populaire et à la guerre civile, atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, tentative de coup d'Etat, participation à une manifestation interdite, homicide volontaire d'un élément de la FIS, mutinerie, outrage aux membres des forces de l'ordre et complicité. Les avocats de la défense ont mis à mal l'officier général, en l'assaillant de questions visant à établir sa part de responsabilités et celle du colonel Raymond Andrianjafy, l'un de ses seconds, dans la prise de décision le jour de l'affrontement entre les mutins de la FIGN et les forces de l'Emmo/Reg appuyées par la FIS. La stratégie de la défense consiste à acculer l'officier général à révéler s'il avait effectivement décidé de démissionner au plus fort de la crise. D'après l'intéressé, sa démission, due à l'insoumission de certains de ses subordonnés, n'avait pas été acceptée par ses supérieurs. Une somme de 500 millions Ar, octroyée aux FIGN mais que les inculpés affirment avoir été détournée, serait à l'origine des événements de Fort Duchêne, ce que l'enquête n'a pu établir. Le général Richard Ravalomanana, le premier à avoir lancé l'assaut contre les mutins, a été conspué par l'assistance, composée en majeure partie de membres de l'opposition : Manandafy Rakotonirina, Eliane Naika, Ralitera Andrianandrana et le révérend Andrianalijohn. Des étudiants se sont joints à eux pour manifester leur désapprobation.

04/05 - La seconde journée d'audition n'a pas apporté d'éclaircissements sur la supposée somme de 500 millions Ar qui est au cœur de l'affaire. Ni l'enquête de la commission mixte en 2010, ni les propos du général Faly Rabetrano, directeur du Bianco, ne sont parvenus à faire la lumière. Les accusés ont pourtant confirmé que

⁹ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/78/14/448497/76010496.pdf>

¹⁰ <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm#wrapper> – Blog Justmad :

cette somme était l'une des principales motivations de la rébellion. Si l'enquête conduite par la commission mixte composée du Samifin, du Bianco, de la Justice et de la gendarmerie, ainsi que celle du général Faly Rabetrano, DG du Bianco, établissent l'existence de cette somme, elles n'ont pu préciser les auteurs de l'émission des fonds, ni leur destinataire. Depuis 2010, on prétend qu'une haute personnalité de la gendarmerie est mêlée à l'affaire. Le Bianco avait fait savoir qu'un des membres de la commission mixte était compromis. Le nom de Marc Ravalomanana, avait de même circulé comme étant l'émetteur des fonds. L'ancien chef de l'État avait confirmé l'information et avait même affirmé sa volonté de divulguer le nom des personnes impliquées dans le détournement.

05/05 - Verdict du procès de l'affaire FIGN : le colonel Raymond Andrianjafy, accusé d'avoir été le principal instigateur de la mutinerie, a écopé d'une peine de 6 ans de travaux forcés ainsi que de 5 années d'interdiction de sortie de territoire pour levée de troupe armée. Accusé initialement d'« *incitation à la guerre civile* », l'inculpation a été commuée en acte de « *rébellion* ». 13 autres gendarmes mutins ont également été condamnés à 5 années de travaux forcés et autant d'interdiction de sortie de territoire pour rébellion. Tous les civils inculpés ont bénéficié d'une relaxe, soit pure et simple, soit au bénéfice du doute, à l'instar d'Hery Raharisaina, ancien ministre de la Pêche et actuel membre du CST, de Jean-Louis Rakotoambo, du parti Teza, appartenant à la mouvance Ravalomanana et membre lui aussi du CST, ainsi que du pasteur Valisoa Rafanoerantsoa, membre du HMF. Me Willy Razafinjatovo, avocat du colonel Raymond Andrianjafy, a affirmé son intention de se pourvoir en cassation. Il met en avant le caractère politique de l'affaire. Jean-Louis Rasoamiamanana, président de l'association « *Mahery fon'ny firenena 2009* », s'est montré « *déçu* » par le verdict, estimant que « *le pays a actuellement besoin d'un apaisement* ». L'un des avocats de la défense, qui a obtenu gain de cause, a pour sa part tenté de relativiser la gravité des condamnations : « *certaines s'attendaient déjà à la peine maximale, mais nous croyons que le contexte est actuellement à l'apaisement, et cela s'est fait sentir sur le verdict* », a-t-il noté. La Cour s'est déclarée incompétente par rapport à la demande de dommages et intérêts du commandant de la gendarmerie, ainsi que de la veuve et des orphelins du membre de la FIS qui a perdu la vie.

Les pro-Ravalomanana Manandafy Rakotonirina (MFM) et Ihanta Randriamandrato, ministre de l'Elevage, boudent leur procès. Prévu le 4 mai, il est reporté sine die. Ils sont inculpés de « *destruction des biens d'autrui et de rassemblement sans autorisation* » pour l'affaire dite du Carlton en avril 2009. Le président du MFM est inculpé en outre d'usurpation de titre pour s'être proclamé premier ministre des « *légalistes* » place de la Démocratie à Ambohitovo, en 2009. Ihanta Randriamandrato ne s'est pas présentée à la barre. Elle « *ignore* » le procès, explique-t-elle pour justifier son absence. Pour sa part Manandafy Rakotonirina a fait le déplacement mais n'est pas entré dans la salle d'audience. Condamné à 2 ans avec sursis avant de bénéficier d'une mesure d'apaisement après le Sommet de Maputo en 2009, il explique son intention de ne pas prendre part au procès. Celui-ci intervient au lendemain de la rencontre entre les dirigeants de la mouvance et le premier ministre à l'issue de laquelle le chef de gouvernement avait promis d'enclencher la procédure d'arrêt des poursuites judiciaires à connotation politique, comme stipulé dans la feuille de route, par le biais d'une démarche auprès du ministère de la Justice. On ignore si la procédure a été menée à bien. La convocation d'Ihanta Randriamandrato et de Manandafy Rakotonirina au lendemain de la manifestation avortée à Ambohitovo, provoque l'ire de la mouvance Ravalomanana.

09/05 - Omer Beriziky ordonne la cessation des poursuites judiciaires contre les membres de l'opposition. Dans une lettre adressée le 4 mai à Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice, il ordonne l'arrêt des procédures en cours par une décision de classement sans suite et la clôture des procédures en instance. Dans son argumentaire, le chef de gouvernement s'appuie sur l'article 16 de la feuille de route. La convocation de Ihanta Randriamandrato, Manandafy Rakotonirina et Mamy Rakotoarivelo font naître de graves polémiques sur la réelle volonté du pouvoir à mettre en œuvre ces dispositions, note le premier ministre dans son courrier. Christine Razanamahasoa s'est dite prête à appliquer la cessation de toutes poursuites judiciaires mais sous condition. Seuls les membres de l'opposition qui sont inculpés pour des affaires politiques de 2002 à 2009 sont concernés par cette mesure, précise-t-elle, rappelant que, selon le texte, « *ces mesures de confiance ne peuvent pas concerner les poursuites judiciaires engagées dans le cadre des crimes contre l'humanité, crimes de guerre, crimes de génocide et violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales* ».

19/05 - Verdict d'apaisement dans le procès de la mutinerie au régiment d'Appui et de Soutien (RAS) d'Amphibie. 5 ans des travaux forcés assortis d'interdiction de sortie du territoire et d'amendes et puis amnistie pour les deux journalistes de *Radio Fahazavana* (Lôlô Ratsimba et Didier Ravoahangiarison) et l'adjudant-chef Daniel Ratsimihafindramanana, cessation des poursuites judiciaires pour le président du Congrès, Mamy Rakotoarivelo, et des anciens parlementaires de la mouvance Ravalomanana, Jacques Harinosy Razafimbelo et Félix Randriamandimbisoa, en application de l'article 16 de la feuille de route. Pour les observateurs, il s'agit bien d'un verdict d'apaisement, qui fait suite à la récente démarche du premier ministre Omer Beriziky auprès de la ministre de la Justice. La Cour a ainsi prononcé l'amnistie avant même que la commission spéciale de la Cour suprême chargée de traiter cette mesure d'apaisement ne soit constituée. Mamy Rakotoarivelo s'est réjoui du verdict mais reste prudent. « *C'est une décision qui me concerne, mais il faut voir si les autorités étendent le champ d'application des mesures d'apaisement* », a-t-il mentionné. « *Nous rappelons notre volonté de participer au processus de sortie de crise, mais nous attendons une mesure généralisée et non isolée* », a-t-il insisté. Jean Lahiniriko, prési-

dent de l'UDR-C, plate-forme de soutien à Andry Rajoelina, a lui aussi positivement le verdict. « *Cela veut dire que la justice est indépendante* », a-t-il fait remarquer. Le membre du CST a réclamé un geste de la part de la mouvance Ravalomanana, consistant à « *réintégrer le processus et cesser la suspension de sa participation au conseil des ministres, au conseil du gouvernement et aux travaux parlementaires* ». Il a en même temps mis en garde le camp de l'ancien président « *de ne pas profiter de cette mesure d'apaisement pour commettre d'autres dérapages* ». L'« *affaire du RAS* » remonte à décembre 2009. L'adjudant-chef Daniel Ratsimihafindramanana avait réclamé l'application des accords de Maputo et d'Addis-Abeba et avait demandé à ses frères d'armes de rejoindre leur camp.

► Police, justice et syndicat des magistrats

03/05 - Affaire « Michel Rehavana » magistrat de Toliara : le frère du défunt, Ramanana Mampody, interpelle le SMM. Il lui demande de ne plus utiliser le nom de son frère pour faire valoir ses revendications. Selon lui, la procédure engagée auprès du Conseil d'Etat est en bonne voie. Il réfute les allégations selon lesquelles la famille aurait perçu de l'argent contre son silence. La ministre Christine Razanamahasoa lui a bien versé une somme d'argent mais elle était destinée à régler les honoraires de l'avocat. Pour sa part, le ministre de la Sécurité intérieure aurait téléphoné à Ramanana Mampody pour lui affirmer que la police reste mobilisée pour procéder à l'arrestation des policiers impliqués dans la mort de son frère.

23/05 - Le Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) demande aux magistrats de préserver leur indépendance dans le traitement des dossiers brûlants. « *Nous exhortons [les magistrats] à observer la neutralité et le strict respect de la loi, à s'opposer à toute pression d'où elle vienne* », a déclaré Arnaud Marius Auguste, son président, qui promet de réagir pour protéger les magistrats en cas d'éventuelle pression. Il laisse entendre l'existence de tentatives pour interférer dans le cours normal de la justice dans certains dossiers chauds du moment. Le syndicat estime que l'exécutif n'a pas démontré sa volonté d'appliquer les accords conclus avec les magistrats lors des rencontres qui ont eu lieu, notamment concernant les relations police-magistrature. La famille du magistrat de Toliara, Michel Rehavana, réclame à nouveau que l'identité des policiers responsables de son décès soit révélée.

► Santé, Education, enfance, tourisme sexuel

03/05 - Le nombre des sages-femmes en exercice est encore très insuffisant. On ne recense qu'une sage-femme pour 20.000 habitants, alors que la norme internationale est d'une professionnelle pour 5.000. Elles sont au nombre de 2.430 dont 1.629 fonctionnaires et 801 qui exercent dans des établissements privés. L'objectif principal est de réduire le taux de mortalité maternelle de 75%. 80% des décès maternels sont en effet dus à des causes évitables. L'existence des matrones fait encore débat chez les professionnelles. Seules 44 % des femmes reçoivent l'assistance d'un professionnel de santé lors de l'accouchement et seuls 35 % des accouchements ont lieu dans les formations sanitaires.

04/05 - Tourisme sexuel : les régions côtières très concernées. A Madagascar, selon le Groupe Développement Madagascar (GDM), 50% des prostituées sont des mineures dont la plupart d'entre elles vivent dans les régions côtières. 56% résident dans les zones défavorisées, les bas quartiers de la ville d'Antananarivo et débutent leur activité à l'âge de 12 ans. Les difficultés économiques, le faible niveau d'éducation ainsi que les violences morales et physiques qu'elles subissent favorisent le développement de cette activité. Une loi de janvier 2008 fixe les sanctions pénales liées à l'exploitation sexuelle des mineures mais elle demeure inappliquée. Elle stipule : « *Le tourisme sexuel désigne le fait pour un national ou un étranger de voyager pour quelque motif que ce soit et d'avoir des relations sexuelles contre rémunération financière ou avantages avec des enfants ou des prostituées cherchant eux-mêmes des relations sexuelles pour en obtenir un avantage quelconque. Il est punissable de 5 à 10 ans d'emprisonnement et/ou d'une amende de 4 millions à 20 millions Ar* ».

23/05 - Promouvoir les droits des jeunes. L'Unicef et l'Université catholique de Madagascar (UCM) ont signé une convention destinée à promouvoir les droits des enfants et des jeunes. Selon l'Unicef, 19 % des filles et 18 % des garçons de 15 à 19 ans ne savent ni lire ni écrire et 59 % d'entre eux exercent déjà des activités rémunératrices. Une fille sur deux a déjà accouché avant l'âge de 18 ans.

25/05 - 4 339 plaintes pour disparition d'enfants enregistrées en 3 ans à Antananarivo, selon une publication du Syndicat des Professionnels Diplômés en travail social (SPDTS). 3.241 enfants ont été retrouvés ou réunifiés. Les dossiers d'enquête demeurent ouverts pour 1.098 enfants. Nombreux sont les enfants errants, abandonnés parfois volontairement par leurs parents. D'autres s'échappent de leur propre initiative, fuyant un milieu familial trop « *insécurisé* », où règne, dans certains cas, la violence domestique. Les enfants fugueurs sont dans une situation de vulnérabilité totale et sont parfois victimes d'exploitation par le travail et la prostitution infantile. Ils sont en situation d'exclusion sociale, de déscolarisation, de malnutrition, d'insécurité et de maltraitance.

► Expatriés, esclavage moderne

03/05 - Le Syndicat des professionnels diplômés en travail social (SPDTS) lance un appel en faveur d'une employée de maison de retour du Liban. Il alerte ses partenaires sur la situation d'une jeune femme qui a quitté le Liban après avoir travaillé dans ce pays depuis 2009, en laissant à Madagascar sa fille de 5 ans. D'après les dires d'une compagne de voyage qui se trouvait dans l'avion reliant le Liban au Caire, elle a manifesté des troubles mentaux durant le trajet. En arrivant au Caire, elle a été accompagnée par la police jusqu'à l'avion reliant Le Caire à Johannesburg. Peu avant de départ, la jeune femme s'est enfuie en abandonnant son billet d'avion. Le SPDTS a lancé un appel pour l'aider dans ses recherches en Egypte. La jeune femme a été retrouvée le lendemain. Elle est hospitalisée en psychiatrie et souffre de tuberculose et de problèmes cardiaques. D'autres cas sont en cours de traitement par le syndicat, pour des personnes de retour qui se plaignent d'abus sexuels. Le SPDTS rappelle qu'il est temps que Madagascar s'implique davantage dans sa politique de migration, de lutte contre la traite de personnes, de protection des travailleurs dans les pays de destination et de transit et dans la prise en charge des victimes ainsi que de leur famille.

12/05 - L'envoi de travailleurs à l'étranger se poursuit. Les points de vue ministériels s'opposent. Une quarantaine de femmes qui tentaient de partir pour le Koweït ont été arrêtées par la police des frontières. « *En constatant des irrégularités sur des papiers, la police des frontières a empêché les travailleuses d'embarquer* » a rapporté un responsable du SPDTS. La raison du refoulement est encore floue et les autorités ministérielles étalent leurs divergences. Le SG du ministère de la Population et des affaires sociales accuse le ministère de la Fonction publique. « *Les responsables qui ont pris la décision d'envoyer ces travailleurs à l'étranger ne respectent pas la loi. Car l'autorisation doit passer au sein du comité interministériel, composé de la Justice, de la Population et des affaires sociales, des Affaires étrangères ainsi que de la Sécurité intérieure. D'autant plus qu'une note est déjà sortie sur la suspension de l'envoi des travailleurs à l'étranger* », lance-t-il. Le ministère de la Fonction publique contredit ce propos : « *Seul l'envoi au Liban est suspendu. Les travailleurs peuvent aller au Koweït et en Jordanie* », affirme-t-il. Le malentendu a pu être solutionné quelques jours après et les femmes ont pu rejoindre le Koweït.

19/05 - Trois Malgaches ont voulu rejoindre les Seychelles pour travailler. La police de l'air et des frontières les en a empêchés. Ils ont signé un contrat avec l'Agence de recrutement international Madagascar (Agrim) pour travailler comme agents de sécurité pour le compte de l'Indian Ocean Tuna, à Victoria. « *Le matin, pourtant, on a eu l'aval du ministère de la Fonction publique qui a signé les contrats des travailleurs* », affirme la responsable de l'Agrim, qui s'inquiète du sort des autres travailleurs qui se préparent pour la même destination et dont les dossiers sont en cours. « *Normalement, il ne doit y avoir aucun problème pour l'envoi des travailleurs vers les Seychelles et Maurice. Pour le Koweït, Arabie Saoudite ou Jordanie, il faut une dérogation spéciale* », explique un fonctionnaire du ministère de la Fonction publique.

► Médias, liberté d'expression, affaire Free FM

03/05 - Le groupe de presse Ultima Média pourrait relancer le projet de création d'une TV, envisagée en 2008, avant d'être remise dans les cartons. A l'époque, explique la LOI, la société New TV (NTV) avait été créée dans ce but. La récente nomination d'Andry Raobelina comme gérant de NTV pourrait relancer le projet. Ce dernier est l'ancien directeur adjoint du protocole de la HAT. Le siège de NTV est toujours à l'adresse du quotidien *Les Nouvelles* et de l'imprimerie appartenant à Ultima Média. Ce groupe comprend une radio privée, *Alliance 92*, rachetée en 2005, et *Le Courrier de Madagascar*, récemment intégré au site *NewsMada.com* qui réunit toutes les publications du groupe. Ultima possède également le journal en malgache *Taratra* et s'est lancé récemment dans la téléphonie sous la marque *Taratra Mobile*. Ultima compte comme administrateurs le frère d'un ambassadeur et des personnalités de renom du secteur privé.

03/05 - Une radio pour protéger le bois de rose. La LOI révèle qu'un exportateur de vanille, membre de la JCE d'Antalaha, veut participer à la lutte contre les coupes et les exportations illicites de bois de rose. Il possède une radio locale, *Radio Ny Antsika*, qui a bénéficié d'une subvention de l'UE dans le cadre du programme « *Mobilisation des radios pour protéger l'environnement* ». Un journaliste de RFI a pris en charge la formation des employés de la station, avec un financement de l'UE.

03/05 - Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razara Pierre, les deux animateurs de la station radio Free FM, gardés à vue à la brigade de gendarmerie¹¹. Cette décision aurait été prise parce que les deux journalistes « *intimidés* » et « *terrorisés* » les témoins et les enquêteurs dans leur émission de radio quotidienne. Une attitude qui, selon les enquêteurs, pourrait constituer une entrave au bon déroulement de l'enquête. Ils ont été convoqués suite à la plainte déposée par l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga, président du groupe Sodiat, présumé proche d'Andry Rajoelina. Les journalistes de *Free FM* ont tenu à préciser que Fidèle Razara Pierre est malade et qu'il suit un traitement. Le médecin n'a pas été autorisé à lui administrer celui-ci durant la garde à vue. La célébration, ce 3 mai, de la Journée mondiale de la liberté de la presse est donc marquée par la garde-à- vue des 2 ex-animateurs

¹¹ Cf. Blog Justmad - Libre opinion sur le comportement de Free FM - <http://storage.canalblog.com/38/81/448497/76198833.pdf>

de la *Radio Viva* [appartenant à Andry Rajoelina] qui ont créé depuis leur propre station, notent les médias. Pour les observateurs, cette affaire remet sur le tapis la question de la dépénalisation des délits de presse, réclamée notamment à l'époque par Rolly Mercia qui occupe désormais le poste de ministre de la Communication.

Déclaration de l'ambassade des Etats-Unis sur la Journée mondiale de la liberté de la presse. « *Au moment où le monde célèbre la Journée mondiale de la liberté de la presse, organisée cette année par l'UNESCO à Tunis, les menaces contre les journalistes sont croissantes. De décembre dernier à ce jour, le Comité de protection des journalistes a enregistré 179 cas de journalistes emprisonnés à travers le monde. Et les journalistes continuent de faire l'objet de menaces, d'agressions, de disparitions et d'assassinats à cause de leur travail. Rien que ces derniers jours ici à Madagascar, des journalistes ont été emprisonnés pour avoir fait leur travail. Les Etats-Unis continuent à lancer un appel au régime pour relâcher tous les prisonniers politiques, y compris les journalistes, et de mettre fin à tout acte d'intimidation. Il faut accorder aux journalistes et au grand public la liberté d'exprimer leurs points de vue sans crainte de représailles, afin que Madagascar puisse résoudre la crise politique actuelle* ».

04/05 - Les deux animateurs de Free FM relâchés à l'issue de leur garde à vue de 24 heures¹². A leur remise en liberté, les animateurs ont demandé la démission ou le limogeage du ministre de la Communication à qui ils reprochent d'avoir été le commanditaire de cette garde à vue qui, selon eux, « *bafoue la liberté de la presse, alors même qu'il n'y a aucune preuve des délits qui leur sont reprochés* ». Ils réclament la réouverture de toutes les stations radios et TV qui ont été fermées aussi bien par le régime de Transition que par le régime Ravalomanana. Leur conseil juridique, Me Andry Fiankinana Randrianasolo, a déposé à son tour une plainte contre l'auteur de la requête judiciaire qui les a mis en cause. Cette plainte, qui vise l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga, a été déposée auprès du Bianco.

RSF est intervenu en faveur des animateurs. Dans un communiqué, l'ONG déclare : « *Le fait que le ministre de la Communication décide de se tourner vers la justice plutôt que de fermer lui-même la radio de manière discrétionnaire pourrait sembler rassurant, mais derrière le masque de la procédure juridique, transparait une volonté politique d'aboutir à la suspension ou à la fermeture de la radio Free FM. A Madagascar, aussi longtemps qu'elle sera sous le contrôle du ministère de la Communication, l'instance de régulation des médias ne pourra pas être prise au sérieux. Cette institution n'est pas indépendante. L'argumentaire vague et laconique contenu dans les deux lettres de mise en demeure ne fait que le confirmer* », note-t-elle. Le 27 avril, le ministre de la Communication a annoncé que l'avant-projet de code de la Communication prévoit l'accessibilité de la couverture nationale aux stations privées. RSF salue ce projet, de même que la dépénalisation des délits de presse également contenue dans l'avant-projet mais déplore pour l'heure la politique du « *deux poids deux mesures* » des autorités à l'égard de la presse publique ou proche du pouvoir d'un côté, et de la presse critique de l'autre. Alors que les médias favorables au gouvernement d'Andry Rajoelina disposent d'une grande facilité pour émettre sur l'ensemble du territoire, plusieurs radios privées, dont *Free FM*, se sont vues refuser leur demande d'extension en province.

Les journalistes devront repasser devant les enquêteurs car une autre plainte, pour diffusion de fausses nouvelles et pour diffamation par voie de presse, a été déposée à l'instigation de Davidson Raolimalala Jeanne, PDG de Kraomita Malagasy. Cette dernière estime qu'elle a fait l'objet d'attaques personnelles lors de l'émission « *Anao ny fitenenana* » du 3 février durant laquelle les deux animateurs ont, entre autres, affirmé qu'elle avait effectué le 13 novembre 2009 un transfert suspect de 1,5 million d'euros. Un transfert qui a été annulé mais qui a pourtant été commenté à l'antenne durant cette émission. La présidente relate également dans sa plainte de nombreux propos diffamatoires à son encontre, notamment des accusations de vol et d'actes discriminatoires envers des employés de sa société.

Pour célébrer la Journée mondiale pour la liberté de la presse, le PNUD s'est s'affiché à Toliara avec Harry Rahajason, ministre de la Communication. Le nouveau centre de presse a été inauguré en présence de plus de 200 journalistes issus des 22 régions. Le centre de presse malagasy et ses partenaires (PNUD, ambassades américaine et française, Banque mondiale et WWF) réitérent leur engagement en faveur d'une presse libre, pluraliste et professionnelle. Le syndicat des journalistes déclare que la célébration de la Journée mondiale de la presse s'est faite dans la tristesse. Il condamne entre autre l'intrusion de militaires « *dans les maisons de presse pour menacer les journalistes et les forcer à publier une autre version de faits, tel qu'il s'est produit au Courier de Madagascar. Ces militaires se sont même permis d'agresser les journalistes dans les maisons de presse, tel que cela s'est produit chez Fréquence Plus* ».

08/05 - Le syndicat des journalistes lance un ultimatum pour contraindre le ministre de la Communication, à la démission. « *Le ministre n'a jamais défendu la liberté de la presse à Madagascar et encore moins la cause des journalistes puisqu'il a toujours usé de la méthode du deux poids deux mesures. L'ultimatum va expirer ce*

¹² Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/23/43/448497/75374460.pdf>

mercredi [9 mai]», déclare-t-il. Le ministre est accusé de partialité à l'égard des organes de presse, en fermant les yeux sur de supposées dérives des médias considérés comme proches du régime. Le syndicat a ainsi rappelé les événements du 15 mai 2010, durant lesquels la station de radio *Fréquence Plus* a été assaillie par les forces de l'ordre. « *Cela fait 2 ans que 2 plaintes ont été déposées sur cette affaire, dont une auprès des forces de l'ordre et une autre au Parquet. Pourquoi n'a-t-il pas été donné suite jusqu'à présent alors qu'il y eut des blessés et des dégâts importants ?* ». Il annonce son intention de participer activement à la célébration du premier anniversaire de la station radio *Free FM*, le 13 mai. La station et le syndicat réclament la réouverture des radios et TV fermées par les régimes qui se sont succédés ainsi que l'octroi de nouvelles licences audiovisuelles et l'ouverture d'enquêtes sur l'incendie et les actes de pillages dont ont été victimes la *RNM* et la *TVM* le 26 janvier 2009. Les journalistes de *Free FM* affirment que lorsqu'ils sont allés déposer leur plainte au Bianco, ils ont été victimes d'une agression émanant des personnes concernées par les dossiers qu'ils avaient en main.

10/05 - Free FM : « Un autre procès pour faire taire la radio qui dérange », titre Madonline. Une procédure judiciaire a été engagée en référé par la société Sitram qui revendique le terrain sur lequel est implantée la station, afin de la faire expulser. Le PDS d'Antananarivo, Edgar Razafindravahy, déjà en conflit avec Lalatiana Rakotondrazafy de *Free FM*, a enclenché la procédure au titre de Sitram. Les animateurs de la station s'étonnent que la procédure soit entamée à quelques jours du 13 mai, date prévue pour la célébration du premier anniversaire de la radio. Certains médias suspectent Lalatiana Rakotondrazafy de vouloir briguer le poste de maire de la capitale.

14/05 - A l'occasion de la célébration des 10 ans de la station Free FM, Lalatiana Rakotondrazafy déclare que « la licence de la radio Free FM l'est également pour la télévision. On n'a donc plus besoin d'une demande d'autorisation auprès des autorités compétentes. La fréquence est déjà en notre possession. Faites attention d'y faire obstacle », prévient-elle, avant d'annoncer l'extension de la radio dans 8 régions. « *Tous ces actes administratifs démontrent qu'aucune autorisation d'agrément d'une quelconque station de télévision privée n'a été octroyée* » rétorque le ministère.

15/05 - L'appel au limogeage du ministre de la Communication ne fait pas l'unanimité dans le monde de la presse. L'appel émanant *Free FM* et du SJM, dont la secrétaire générale est Lalatiana Rakotondrazafy, animatrice de la station, n'est pas soutenu par les groupes de presse *La Vérité*, *Les Nouvelles*, *L'Express* et *La Gazette*, rapporte le site *Tribune.com*. Ces quotidiens se sont démarqués pour dénoncer le parti pris du syndicat et le caractère politique de la déclaration lancée à l'encontre du ministre. La station, dont le style des émissions s'apparente à la ligne de l'hebdo satyrique français *Le Canard enchaîné*, s'est spécialisée dans les investigations et les révélations, elle se trouve propulsée sur le devant de la scène par ses déclarations fracassantes.

Le SJM et Free FM annoncent l'organisation d'une manifestation devant la stèle de la liberté de presse dans le quartier de Soarano. Ils entendent réclamer publiquement le départ du ministre de la Communication. Le ministre a saisi la Commission spéciale à la communication audiovisuelle (CSCA) qu'il préside. Il entend faire la démonstration que le SJM et *Free FM* sont désavoués par la majorité des organes de presse et des journalistes et il réaffirme que la liberté de la presse n'est pas menacée. Le ministre a sollicité et obtenu le soutien d'un nombre important de journalistes de la *RNM* et de la *TVM*, ainsi que de radios privées de différentes régions. Pour *Tribune*, ce ralliement ne serait pas désintéressé, la Commission de délivrance de la carte professionnelle de journaliste devant se réunir prochainement.

16/05 - Le tribunal de première instance ordonne l'expulsion de la station de Free FM de l'enceinte de la société Sitram. Le verdict réattribue les locaux squattés à Edgard Razafindravahy, PDS de la capitale, propriétaire légal de Sitram et de *L'Express*. Pour le quotidien, après avoir donné gain de cause à Edgard Razafindravahy l'année dernière dans un procès qui l'opposait aux prétendus héritiers de Herizo Razafimahaleo, lesquels voulaient reprendre leur propriété déjà cédée au premier nommé à travers une assemblée générale fictive, il était logique que le tribunal se prononce en faveur de l'expulsion demandée. Les propriétaires de *Free FM* occupent un terrain où ils n'ont ni droit, ni titre, rappelle-t-il. Pour l'avocat de Sitram, il n'est pas question de bâillonner la station à cause de ses options politiques et de son libertinage de ton mais de faire appliquer la loi. Il n'y a selon lui aucun dessous politique dans cette affaire. *Free FM* a obtenu malgré tout de pouvoir faire appel alors que les huissiers s'apprêtaient à exécuter la décision de fermeture. La décision de justice porte sur la propriété du domaine et non sur le fonctionnement de la radio.

Le ministère de la Communication justifie sa décision de fermeture de la station Radio Fototra, proche du parti Vert, intervenue en septembre 2010. Il dément avoir procédé à la saisie de son matériel. La mesure a été prise en application d'une décision de la CSCA relative à la suspension de toutes les stations audiovisuelles créées depuis l'avènement du régime transitoire (suspension des licences irrégulières délivrées depuis 2009, faute d'appel d'offre dans l'attribution de fréquences). La station aurait décidé de passer outre à la lettre de mise en demeure et de diffuser en boucle une émission annonçant sa fermeture, « *teintée d'une incitation à la haine et à la révolte de la population de la capitale* », écrit *La Gazette*. Le ministère aurait donc décidé de faire intervenir les forces de l'ordre.

Controverses sur l'autorisation d'émettre de Taratra FM 105.6. *Le Courrier* dément l'information donnée par *Free FM* selon laquelle la station appartenant comme lui au groupe Ultima Media¹³ aurait reçu une autorisation d'émettre de complaisance. *Radio Taratra* n'a jamais obtenu cette autorisation, affirme le quotidien, car l'autorisation qu'elle avait obtenue du temps de l'ancien ministre de la Communication Félix Malazarivo a été suspendue en vertu de la décision de la CSCA d'août 2010. Une lettre de mise en demeure lui a été adressée le 9 mai 2012. *Le Courrier* fustige le manque de sérieux de *Free FM*, dont les animateurs se prétendent journalistes d'investigation et qui ne sont en fait qu'à la recherche d'audience. Le groupe Ultima Media se targue d'avoir été le seul groupe de presse malgache qui ait connu l'expulsion de l'un de ses rédacteurs en chef [Christian Chadeaux, du quotidien *Les Nouvelles*], outre les menaces à l'encontre de son caricaturiste et de ses journalistes sous le régime Ravalomanana. *Madagate*, site pro-régime, se déchaîne contre *Free FM*. Il titre : « *Journalisme n'a jamais rimé avec calomnie, accusations sans preuve, altération des documents, déformation des faits, mensonge* ».

Le sort du jardin d'Ambohitovo, dénommé « Place de la Démocratie », sera discuté lors d'un conseil municipal exceptionnel, sur la requête du Front de l'opposition. L'entretien préalable entre le PDS Edgard Razafindravahy et les représentants du front aura duré 2 heures. Lalatiana Ravololomanana, porte-parole de ses pairs de l'opposition, a évoqué la nécessité pour les *Malgaches* de bénéficier de ce théâtre d'expression, se référant au 17 janvier 2009, jour où Andry Rajoelina, alors maire d'Antananarivo, avait déclaré que le théâtre de verdure d'Ambohitovo serait désormais baptisé « *Place de la Démocratie* ». Le Front n'acceptera pas son transfert dans un autre quartier, comme suggéré par des responsables des forces de l'ordre. Des revendications pour l'occupation d'une « *Place de la démocratie* » sont également à l'ordre du jour à Toamasina.

16/05 - La mouvance Ravalomanana émet des réserves vis-à-vis du combat mené par les journalistes de Free FM. Le vice-président du CT, Zafilahy Stanislas, a martelé que la mouvance Ravalomanana détient jusqu'à présent le leadership de l'opposition. « *Ce n'est pas aujourd'hui aux journalistes de la Free FM de nous diriger. C'est nous qui devons les diriger* », estime l'ancien député. D'autres opposants sont allés plus loin en rappelant : « *N'ayons pas la mémoire courte. Ces deux journalistes ont participé au coup d'Etat perpétré en 2009 par Andry Rajoelina. (...) Soyons prudents. (...) Ceux qui rejoignent le mouvement de ces deux journalistes s'excluent d'eux-mêmes de la mouvance Ravalomanana* ».

Atteintes à la liberté d'expression : les Etats-Unis remettent en cause la rééligibilité de Madagascar à l'AGOA. « *Les Etats-Unis notent avec grande inquiétude les actions récentes contre les journalistes par les membres du régime de fait, en particulier Harry Laurent Rahajason qui est ministre de la Communication de la transition malgache. L'intimidation contre les journalistes, à travers les lettres d'avertissement, les arrestations ou le harcèlement, doit cesser. Ces actions qui entravent la liberté d'expression, violant les droits humains fondamentaux, sont un élément clé à l'éligibilité à l'AGOA. Ces gestes sont incompatibles avec les normes internationales sur les droits de l'homme et contraires à l'engagement de toutes les parties à créer un climat de tolérance, d'inclusivité et de réconciliation afin de résoudre la présente crise politique* », précise un communiqué de l'ambassade. Les Etats-Unis soutiennent tout appel à une cessation immédiate des actions visant à fermer les organes de presse ou à retirer leurs licences de diffusion, annonçant qu'une autorité légitime cherche à promouvoir le dialogue et non à fermer les voies d'expression.

Joint au téléphone par RFI, le ministre de la Communication estime que cette déclaration américaine est disproportionnée. Selon lui, les journalistes de *Free FM*, dès lors qu'ils appellent à manifester, « *n'officent plus au sein de leur métier, mais au service de la politique* ». « *La loi en vigueur à Madagascar précise que la liberté de presse ne devrait pas fouler au pied les droits d'autrui ainsi que les droits de l'Homme. Le journalisme ne devrait pas être utilisé pour insulter ou calomnier les gens* », rétorque-t-il. « *La presse à Madagascar est libre, voire trop libre, pour que des journalistes puissent critiquer de manière aussi virulente les dirigeants, jusqu'au sommet de l'État* ». Le membre du gouvernement égratigne au passage les Etats-Unis. « *Il est étonnant que l'État américain, qui se pose en champion de l'Etat de droit, s'empresse de soutenir aveuglément certains journalistes qui foulent au pied les lois régissant la presse* », fustige-t-il. Harry-Laurent Rahajason rappelle qu'il a aussi envoyé une lettre de mise en demeure au journal *La Vérité*, pour diffusion de fausses nouvelles. Un journal, dont il est lui-même actionnaire, et perçu comme très proche du pouvoir. Le général Dolin Rasolosoa, président du CST, voit dans ce communiqué l'illustration de la sourde lutte d'influence entre grandes puissances, certaines cherchant à supplanter l'ancienne puissance coloniale qui, par ses liens historiques, demeure assez influente. La manifestation organisée par *Free FM* révèle un malaise social qui semble dépasser le cadre des entités politiques, note *RFI*.

La Gazette condamne « l'ingérence flagrante » des Etats-Unis. Le communiqué de l'ambassade a été publié quelques heures avant le rassemblement, alors même que *Free FM* enjoignait la population à rejoindre Ambohitovo. Ne se contentant plus de dénoncer les entraves aux libertés après les manifestations dispersées par les forces de l'ordre, les Etats-Unis ont cette fois-ci expressément apporté leur soutien à la manifestation en donnant à

¹³ Cf. Blog Justmad – Sources des revues de presse - http://justmad.canalblog.com/archives/presse_sources/index.html

la population les raisons de rejoindre le lieu du rassemblement non autorisé en déclarant : « *Nous soutenons tout appel à une cessation immédiate de ces actions visant à fermer les organes de presse ou à retirer leurs licence de diffusion* ».

23/05 - Free FM pointée du doigt par le CSCA. La Commission spéciale à la communication audiovisuelle a diffusé un communiqué qui dénonce « *divers appels à la révolte et à la déstabilisation* » diffusés par la station et déclare avoir saisi le procureur de la République du tribunal de 1^{ère} instance. Les chefs d'accusation portés contre ses responsables sont nombreux : appel à la révolte militaire, appel à la désobéissance civile, appel à la déstabilisation, outrages et offenses contre des personnalités, notamment militaires. Curieusement, note *Tribune*, le communiqué a omis de préciser les outrages mais surtout les accusations contre le président de la Transition, dont les deux responsables ont été en 2009 ses proches collaborateurs. Pour beaucoup, poursuit la site, l'émission phare de *Free FM* est très suivie pour sa course au sensationnel et pour la simple raison que c'est la seule, ces derniers temps, à oser dire ce qui se serait passé et ce qui se serait dit entre les auteurs du coup d'État de 2009¹⁴. Dernièrement, ses deux animateurs ont critiqué les propos du général Richard Ravalomanana les désignant comme responsables des troubles qui se sont produits dans le centre-ville. Le CSCA entend faire constater à la justice que Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razarapiera « *ont, de leur propre chef, rejeté leur statut officiel de journalistes, (...) pour carrément le faire muer en celui des politiciens, avec toutes les conséquences qui pourraient en découler* ».

La SADC demande aux forces de l'ordre de faire preuve de retenue. Témoins oculaires des échauffourées qui ont eu lieu à Ambohitavo lors de la manifestation de *Free FM*, les représentants de la SADC à Madagascar ont publié un communiqué qui fait part de la préoccupation de l'organisation régionale. Elle appelle le peuple malgache à exercer pacifiquement son droit universel et démocratique au rassemblement et à la liberté d'expression, comme stipulé par l'article 14 de la feuille de route. Le bureau de liaison exhorte les dirigeants et les forces de l'ordre à faire preuve de retenue et à agir de manière proportionnelle à leur responsabilité constitutionnelle de protéger le pays et ses citoyens, conformément aux articles 16, 17 et 24 de la feuille de route. Ces textes mentionnent clairement la protection et la promotion des droits humains et la nécessité d'instaurer des mesures de confiance. Elle appelle les dirigeants à respecter l'esprit du document et à travailler de manière à permettre le rétablissement de la confiance du peuple dans ses leaders, en cherchant une solution pacifique et permanente à la crise. Pour la SADC, dévier de ce chemin conduirait le pays à un bain de sang où il n'y aurait aucun gagnant, mais seulement un pays détruit et un peuple plongé dans le désespoir avec un avenir incertain.

Place de la Démocratie : le statu quo maintenu par le conseil municipal. Ambohitavo garde son statut actuel, en l'occurrence une place de la Démocratie momentanément interdite aux manifestations politiques et réservée aux enfants. Le conseil municipal s'engage néanmoins à trouver un lieu de rechange pour les manifestations à caractère politique en attendant une réunion impliquant plusieurs parties dont les forces de l'ordre et la SADC.

23/05 - Le « Comité pour le salut public » (Kômity ho an'ny Fanavotam-pirenena), alliance hétéroclite autour du mouvement initié par d'anciens proches d'Andry Rajoelina, prend le relais de Free FM pour contester le pouvoir dans la rue. Les rassemblements prévus place de la Démocratie plusieurs jours d'affilée seront dirigés par le Pr. Paul Rajaonarivelo, initiateur du « *Diniky ny samy Malagasy* ». L'objectif est de « *dénoncer les violations graves des droits fondamentaux, dont la liberté d'expression, la liberté de manifester mais également de la démocratie* ». Dans une allocution, le président de la Transition a signifié à son retour des Nations Unies que la place de la Démocratie ne sera plus accessible et que toute manifestation de contestation n'a plus de raison d'être : il faut, selon lui, attendre les campagnes électorales pour exercer sur la place publique le droit à la libre expression ou de manifestation sans autorisation. Les initiateurs de ce rassemblement entendent également répliquer aux propos très fermes tenus par les responsables des forces de l'ordre, qui ont été félicités par Andry Rajoelina pour leur conduite face au meeting organisé par *Free FM*. La station a relayé l'appel à manifester du « *Comité pour le salut public* ». Le préfet de police affirme n'avoir reçu ni demande d'autorisation ni lettre d'information.

23/05 - « Renaissance furtive de la radio MBS de Ravalomanana » titre Madagate, qui reprend, en la rectifiant, une information publiée sur *Tananews*. Un groupe d'hommes de la FIS en treillis est venu à bord d'un pick-up et d'un camion pour perquisitionner une radio fermée de longue date, *Radio Mada*, dans le quartier de Faravohitra. Ils sont repartis avec un émetteur FM, une table de mixage et divers équipements. Les occupants ont réussi in extremis à s'enfuir. Dans la nuit 21 mai, les techniciens de l'OMERT auraient remarqué que la fréquence FM de l'ex-radio MBS avait recommencé à émettre. Le « *tracking* » les a dirigé vers le bâtiment ayant abrité *Radio Fahazavana*, considérée par la HAT de l'époque comme une station véhiculant « *des messages de haine et d'incitation à la violence style radio de Mille-Collines, au Rwanda* », selon l'expression de *Madagate*.

¹⁴ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/74/93/448497/75964982.pdf>

26/05 - Les responsables de Free FM appellent à un nouveau rassemblement le 26 mai. *Tribune* observe que le mouvement commence à rallier des associations et des personnalités de diverses origines. Faisant l'objet de mandats d'arrêt, les deux animateurs de l'émission phare « *Anao ny fitenenana* » interviendront par téléphone. Pour ce faire, une sonorisation sera installée. Le mouvement pour la conquête de la place de la Démocratie s'étend dans quelques grandes villes tel Toamasina. La Cour d'appel a confirmé le verdict prononcé le 15 mai concernant l'expulsion de *Free FM* de l'enceinte de la Société Sitram à Ankondrano. La station aurait déjà pris les devants et aurait quitté les lieux. La manifestation du 26 mai a été prise en charge par le parti ultra-nationaliste Otrikafo qui a eu, lui aussi des difficultés à contenir les manifestants [Cf. « *manifestations politiques* »]

30/05 - L'animateur de Free FM, Fidèle Razara Pierre, annonce une manifestation sur la place du 13-Mai le samedi 2 juin : « *Puisque l'on nous refuse l'accès à la place de la Démocratie, à compter de ce samedi, nous irons sur la place du 13-Mai* ». Il affirme : « *Aucune autorisation n'est requise sur cette place, Andry Rajoelina n'a demandé aucune autorisation pour y descendre en 2009* ». Fidèle Razara Pierre et Lalatiana Rakotondrazafy sont recherchés mais continuent d'animer leur émission quotidienne par téléphone. Ils comptent dénoncer cette fois-ci le « *dépouillement des richesses naturelles et la mauvaise gouvernance au pays* ». D'après *Midi*, les syndicalistes, les réservistes, les marchands ambulants, les transporteurs et les membres des différentes associations issues des bas quartiers de la capitale sont invités. Après l'échec des tentatives d'organiser une manifestation sur la place de la Démocratie, l'opposition entend cette fois-ci organiser un « *diabe* » [grand marche].

► Gouvernance, insécurité

07/05 - Déclaration de patrimoine : 2 ministres s'en sont acquittés en ce début d'année, selon les statistiques du Bianco pour le 1^{er} trimestre. Aucun membre du Congrès et du CST, aucun membre de la HCC ni aucun chef de région n'avaient encore satisfait à cette obligation. 50 magistrats communaux ont en revanche procédé à la démarche. Sur les 199 doléances pour corruption reçues par le Bianco sur cette même période, les services fonciers (domaines et topographie) arrivent toujours en tête. De janvier à mars dernier, 11 personnes ont été arrêtées pour actes de corruption dont 4 placées en détention préventive et 7 remises en liberté provisoire.

26/05 - L'Alliance Voahary Gasy (AVG) organise un colloque sur la gouvernance environnementale. Madagascar devant prendre part au Sommet des Nations Unies à Rio au mois de juin, l'Alliance a organisé un atelier-débat qui a permis de donner la parole à de citoyens éclairés, à la société civile et au secteur privé. Les participants ont pu formuler des perspectives de programme d'actions stratégiques à court et long terme pour améliorer la gouvernance environnementale. L'organisation estime que les espaces de discussion pour débattre en toute transparence et en profondeur des problèmes de gouvernance environnementale font cruellement défaut.

10/05 - Ministère de l'Éducation nationale : des dizaines de milliards Ar détournés. Ce montant était destiné à la construction de bâtiments scolaires dont les travaux auraient dû être livrés en 2011. Pour clôturer le budget 2011, une partie de ces crédits a été affectée par le ministère au financement de chèques carburant et lubrifiant et en crédits pour location de voitures. Or, ce ministère est l'un des départements le mieux doté en véhicules. Les détournements pourraient impliquer non seulement les responsables des services comptables et financiers mais également de hauts responsables de ce département, écrit *La Gazette*. Le dossier est entre les mains du Bianco, de l'Inspection générale de l'État (IGE) et de la brigade du Trésor.

18/05 - Le secteur foncier en situation de crise. Le ministère de la Population et des Affaires sociales a reçu cette année près de 3 millions de plaintes portant sur des litiges fonciers, tant en zone rurale qu'en zone urbaine. En milieu urbain, le problème foncier est souvent lié au manque de terrain en raison de la démographie galopante (+185% depuis 1960). Les terrains nus deviennent très rares et se négocient à des prix exorbitants. Les conflits commencent au niveau de la famille propriétaire du terrain, lorsque chaque membre est conscient de sa valeur. Or l'organisation de l'administration foncière et domaniale repose sur une gestion très centralisée, avec des moyens qui se sont considérablement réduits depuis trois décennies, alors que la demande de titres explosait. La demande sociale de sécurisation foncière est très forte, comme en témoignent les moyens informels mis en œuvre à travers le pays pour atténuer les carences de l'administration centralisée. De plus, la procédure est coûteuse et longue, les services des Domaines ne délivrant annuellement qu'un millier de titres, alors que plus de 500.000 demandes sont en attente depuis plusieurs années. La corruption est un autre facteur explicatif de la crise du secteur. Pour tenter d'y remédier, le Bianco et la direction générale des services fonciers ont signé une convention de partenariat en janvier 2012. Le lancement officiel de ce plan d'action a eu lieu le 7 mai. Il a notamment été décidé de mettre en place un guichet foncier unique pour la direction des Domaines, ainsi qu'un autre pour le service de la Topographie. Au niveau de la Justice, la situation n'est guère satisfaisante : 40% des personnes portant plainte n'obtiennent pas gain de cause. La plupart sont issues des couches sociales les plus défavorisées, qui n'ont pas régularisé la propriété de leurs biens domaniaux faute de moyens ou parce qu'elles n'étaient pas conscientes de l'importance d'un certificat foncier. C'est seulement quelques années plus tard que les conflits surgissent lorsque d'autres accaparent insidieusement le terrain. La situation foncière actuelle est donc source d'insécurité juridique,

économique, mais aussi et surtout sociale. L'insécurité foncière décourage par ailleurs les investisseurs étrangers et représente un frein très important au développement économique.

23/05 - Le directeur général du Trésor entend traquer les tentatives de fraudes pour détourner ou utiliser de manière abusive l'argent de l'État. Des constats d'anomalies ont été faits dans plusieurs ministères mais 3 d'entre eux sont surveillés de près. Détournement, dépenses exorbitantes et injustifiées, factures et dépenses fictives sont autant de violations des règles de dépenses publiques constatées. La direction générale du Trésor veut également reprendre en main les 150 sociétés dans lesquelles l'État a des actions. Un rôle que lui attribue normalement la loi. Seul le tiers de ces sociétés reste sous sa tutelle. Les autres évoluent presque en électron libre, livrées aux abus des politiques. D'après le DG du trésor, ses inspecteurs ont déjà pris en main certains dossiers, des enquêtes sont en cours et des personnes pourront être inculpées pour abus de bien de l'État.

08/05 - Une rançon de 100.000 euros exigée pour un couple franco-mauricien enlevé. Marié à une Française d'origine réunionnaise, le Mauricien qui détient la double nationalité s'était rendu dans un bureau de vote pour participer à l'élection présidentielle française. Les autorités mauriciennes prennent cette affaire très au sérieux et un comité de haut niveau a été mis en place au ministère mauricien des Affaires étrangères pour suivre la situation. Il n'est pas possible de savoir si la demande provient des ravisseurs ou de personnes voulant profiter de la situation, fait-on savoir. L'une des victimes est directeur des opérations chez Avitech, filiale malgache du groupe agro-alimentaire mauricien «*Food and Allied*». «*Qu'il faille ou non y voir quelque lien avec la situation politique, l'environnement sécuritaire dans le pays se dégrade au fil des jours, jusqu'à prendre des tournures dramatiques pour certains ressortissants étrangers* », s'alarme le *Journal de Madagascar*.

09/05 - La Réunionnaise et son conjoint mauricien ont été libérés. Une rançon de 20.000 euros a été versée par l'employeur du Mauricien. Les autorités malgaches ont indiqué que la libération de ce couple a été possible grâce à la collaboration des services américains et français. Depuis la crise politique de 2002, les enlèvements à Madagascar sont assez fréquents et constituent une activité fructueuse. Les membres de la communauté indo-pakistanaise sont les plus touchés par ces enlèvements. En un mois, deux meurtres et un enlèvement ont été commis sur des étrangers à Madagascar, rappelle la presse réunionnaise. Arvin Boolell, ministre mauricien des Affaires étrangères, a reconnu que la recrudescence des kidnappings à Madagascar résulte de la pauvreté extrême de la population. Il compte soulever la question au niveau de SADC.

23/05 - Une bande de 430 bandits armés a pris d'assaut 3 villages reculés de la région Anosy, dans le sud. Midi fait état d'au moins 17 morts et de 1.300 zébus volés. Armés de sabres, pistolets et fusils de type Kalachnikov, ils ont semé sur leur passage terreur et désolation. Le quotidien déplore le regain de l'insécurité dans des endroits reculés de Madagascar et interpelle les autorités.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Conflits sociaux et revendications

11/05 - La crise politique vire progressivement en une crise sociale et économique profonde, titre *Ma-Laza*. Le régime est parvenu jusqu'à présent à éviter le pire dans la gestion des différentes revendications mais les observateurs se demandent s'il va réussir à faire face étant donné que si quelques crises internes sont résolues, dont celle des forces armées, d'autres se radicalisent. Le pire à éviter pour le pouvoir est la formation d'un front commun des syndicalistes, susceptible d'entraîner un blocage de la machine administrative qui serait fatal au régime. La Transition n'a-t-elle pas trop duré ? Trois ans, et bientôt quatre, soit l'équivalent d'un mandat présidentiel. Des syndicalistes dénoncent les avantages dont bénéficient les parlementaires et les ministres. *Ma-Laza* a comptabilisé 11 foyers de tension sociale depuis 2 mois.

Le syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) dénonce le « deux poids, deux mesures » dans le traitement des agents de l'Etat. «*Le militaires ont réclamé la non-imposition de leurs divers avantages, ils ont pu immédiatement jouir du résultat de leur revendication. Ce qui n'est pas le cas pour les magistrats qui attendent jusqu'à présent vainement l'application de l'arrêt pris par le Conseil d'Etat [d'octobre 2011]* », déplore le numéro Un du SMM. Les magistrats protestent en outre contre le retard de paiement de leur indemnité de logement du mois d'avril. Le ministère rencontrerait des problèmes de trésorerie.

14/05 - Les transporteurs relancent leurs revendications, une grève d'avertissement annulée au dernier moment. L'Union des Coopératives des Transporteurs Urbains de la capitale n'a pas cessé depuis plusieurs mois de revendiquer des meilleures conditions de travail. Les fréquentes hausses du prix des carburants ont entraîné une baisse de leurs bénéfices. Les discussions entre les professionnels et le ministère des Transport n'ont pas permis des dégager un consensus. Une grève a ainsi été décrétée mais certains transporteurs desservant les pé-

riphéries de la ville ont promis d'assurer le service. Le mouvement a donc été annulé au dernier moment. Les négociations se poursuivent.

Médecins et paramédicaux fonctionnaires

22/05 - Le syndicat des médecins dépose un préavis de grève. Ils exigent la revalorisation rétroactive de leur traitement que l'Etat s'était engagé à leur appliquer sur une partie de l'année 2010 et le versement de diverses indemnités promises. Le ministre des Finances et du budget juge exorbitante et « *incompréhensible* » les revendications des paramédicaux et des médecins. Médecins, chirurgiens, dentistes et pharmaciens fonctionnaires ont patienté 2 ans avant de relancer leurs revendications non satisfaites mais le train de vie de la Transition et la satisfaction rapide des revendications des militaires du CAPSAT les ont convaincu, disent-ils, de la nécessité de passer à nouveau à l'action. Les hôpitaux publics de la capitale ont été fortement perturbés par la grève. Le 30 mai, la grève des médecins et paramédicaux a été suspendue pour 2 jours, en attendant la création d'un comité ad hoc par le gouvernement. La présidence et le ministère de la Santé ont accepté de participer à une table ronde.

19/05 - Les paramédicaux annoncent un service minimum. Le syndicat des infirmiers et sages-femmes déclare qu'il travaillera désormais à mi-temps. « *Notre objectif est de faire passer le message au gouvernement, que nos revendications sont considérables* », lance le président. Leurs revendications datent de 2009. Les engagements verbaux n'ont pas été tenus par le ministère de la Santé. Il existe actuellement 9.000 paramédicaux et 5% d'entre eux seulement sont classés dans la catégorie qu'ils revendiquent. Pourtant, 77 % des établissements sanitaires seraient dirigés par des paramédicaux.

Personnels administratifs et technique des universités, enseignants-chercheurs

04/05 - Les membres du personnel administratif et technique de l'université d'Antananarivo observent une grève générale. Ils n'ont pas encore perçu leur salaire de mois d'avril, qui aurait dû leur être viré le 20. Les retards de paiements de salaires sont fréquents. Ils exigent qu'une solution pérenne soit trouvée.

08/05 - Rentrée universitaire hypothétique. Si leurs revendications ne sont pas toutes satisfaites d'ici la rentrée universitaire, les enseignants-chercheurs menacent de refaire une grève dont les conséquences pourraient entraîner une année blanche pour les étudiants. Le SECES va conduire à terme l'année universitaire en cours, au plus tard à la fin du mois de juin. Les enseignants ont obtenu partiellement satisfaction mais ils déclarent rester vigilants quant au respect de l'ensemble des engagements pris. Les nouveaux bacheliers devront donc s'armer de patience. Il s'est déjà écoulé 9 mois depuis la publication des résultats du baccalauréat.

Enseignants du primaire et du secondaire public

01/05 - Le gouvernement avance une contre-proposition de hausse de 4% des indemnités réclamées par les enseignants. Leur syndicat, le Sempama, la rejettent et fait savoir que le mouvement va se poursuivre. Les enseignants communautaires FRAM se sont réunis avec les responsables de la circonscription scolaire d'Antananarivo qui leur ont annoncé la suspension de leurs subventions s'ils continuent à se joindre au mouvement. La chef de circonscription renvoie la balle aux parents d'élèves : « *ces derniers sont les patrons des maîtres FRAM. Aussi est-il de leur droit de suspendre leur salaire mensuel s'ils ne travaillent pas. Quant à la subvention du ministère, elle reste en point d'interrogation* », réplique-t-elle.

03/05 - Excédés par de la suspension des cours, des lycéens descendent dans la rue et rejoignent le mouvement de grève des enseignants. Ils réclament la reprise des cours tout en appuyant la revendication de leurs professeurs. Le Sempama renouvelle sa demande d'audience auprès de la présidence de la Transition. Andry Rajoelina est hostile à toute revendication sociale et fait preuve de fermeté : « *Ce n'est pas pendant une période transitoire qu'on revendique ce que l'on n'a pas pu avoir depuis longtemps. Nous sommes en train de résoudre un problème politique. On ne peut pas prendre en otage les élèves. Sur ce, on attend, cette semaine, la prise de responsabilité des concernés, sinon, une décision sera prise* », affirme-t-il. Une année blanche se profile pour les élèves et leurs aînés de l'enseignement supérieur, redoute *Le Courrier*, qui voit dans ces mouvements une sérieuse menace pour le régime de Transition.

04/05 - De plus en plus d'enseignants du secondaire rejoignent le mouvement. Ils décident de ne plus recevoir d'ordre de leur hiérarchie, se disant humiliés par l'attitude du ministère à leur égard. Le ministre, Régis Manoro, semble pris entre deux feux : la pression des enseignants et celle de la présidence, qui a donné une semaine aux responsables ministériels pour résoudre les conflits sociaux de leur département. Des élèves grévistes qui réclament la reprise des cours ont pris le risque de provoquer des incidents. Le général Richard Ravalomanana a dû faire intervenir les forces de l'ordre pour éviter des affrontements.

05/05 - Le ministre de l'Éducation menace les enseignants de sanctions. Il les appelle à reprendre les cours sans délais. Les sanctions évoquées vont de la suspension des salaires à la rupture de contrat pour les contractuels, en passant par la suspension des subventions pour les enseignants FRAM et le remplacement des grévistes par des suppléants. Pour ceux qui acceptent de reprendre le travail, l'application de l'augmentation des indemnités des enseignants proposée par le ministère et rejetée par les enseignants sera effective dès le mois de juin. Régis Manoro n'a pas ménagé ses efforts pour trouver les fonds nécessaires à la satisfaction des revendications des enseignants mais il n'est parvenu à débloquer que 20 milliards Ar sur les 400 milliards requis. Le montant du budget du ministère de l'Éducation nationale dont la gestion lui est confiée n'est de 110 milliards Ar.

08/05 - Le Sempama, avec des représentants issus des 22 régions, reçu par le président de la Transition. Une rencontre qui a duré 4h et dont il n'est rien sorti de précis. Toutefois, un des points positifs de la rencontre, selon les enseignants, est la mise en place d'une commission de recrutement. Celle-ci veillera sur la priorisation des maîtres FRAM lors des recrutements d'enseignants fonctionnaires. Le mouvement de grève se poursuit.

09/05 - Andry Rajoelina ajoute 5 milliards Ar aux indemnités des enseignants, qui rejettent vivement la proposition. Sa rencontre avec le syndicat semble néanmoins avoir détendue l'atmosphère. Les manifestants ont pu pénétrer dans la cour du ministère et il leur a été accordé un accès à l'électricité pour faire fonctionner leur sonorisation. Les forces de l'ordre ont choisi de rester discrètes. Dans l'attente d'instruction de la présidence, les sanctions évoquées par le ministère n'ont pas encore été appliquées.

10/05 - Andry Rajoelina au Sempama : « Toutes les voies du dialogue sont maintenant épuisées ». Il n'y aura plus de rencontre entre la présidence et le syndicat. En conseil de ministres, il a expliqué l'impossibilité pour l'Etat de satisfaire leurs revendications. Elles ne pourront être prises en compte que lorsque les institutions de la IV^e République seront en place et que les aides étrangères auront repris. Andry Rajoelina a ordonné aux membres du gouvernement de se rendre sur le terrain pour mener une campagne d'explication. Le premier ministre en appelle à la sagesse des enseignants. Les leaders du mouvement issus des 22 régions auraient fait l'objet de menaces d'arrestation par des individus anonymes, selon le président du syndicat. Le ministre de l'Éducation a précisé que les salaires des enseignants FRAM des 4 premiers mois de l'année scolaire ont été payés par la Banque mondiale et que ceux des 8 mois restant, supportés par l'Etat, sont en cours de déblocage.

14/05 - Le Sempama accuse le ministère de l'Éducation nationale d'abus de pouvoir. Il dépose une plainte auprès du Conseil d'État pour répliquer à l'annonce de mesures restrictives à l'encontre des grévistes. « *La revendication est un droit. Le ministère veut pourtant une suspension de solde ou même un licenciement des enseignants qui la font. À notre avis, c'est une violation des droits de l'Homme* », indique le président du syndicat. Le secrétaire général du ministère incite les enseignants à faire des concessions après l'effort consenti par l'exécutif. A Antananarivo certains établissements ont repris les cours, annonce le ministère et dans les provinces les enseignants profiteraient de la grève pour travailler dans les champs.

16/05 - Le ministère menace de ne pas renouveler le contrat des enseignants contractuels en grève. Selon lui, 30.000 demandes de recrutement sont en attente. « *Beaucoup d'enseignants contractuels sont en fin de contrat de deux ans et doivent le renouveler. On a déjà une liste provisoire de ceux qui vont perdre leur place, parce que leurs contrats ne seront pas renouvelés* », affirme-t-il. Un net mouvement de reprise des cours s'est amorcé. L'Etat se livre à une intense communication pour inciter les enseignants à se remettre au travail, indique *La Gazette*. Nombre d'enseignants pourraient se satisfaire de la hausse de certaines de leurs indemnités.

23/05 - Le ministère de l'Éducation nationale a recruté 782 enseignants depuis début d'avril. Un recrutement qui ne serait pas fortuit. La nouvelle n'enchant pas les enseignants grévistes membres, qui dénoncent le fait de recruter des enseignants alors que la réponse à leurs revendications reste insatisfaisante. Les grévistes craignent qu'ils soient licenciés et que les nouveaux enseignants prennent leur place, ce que dément le ministère.

26/05 - Le président du Sempama réclame la démission du ministre de l'Éducation nationale et de ses proches collaborateurs, donnant ainsi un caractère politique à un mouvement qui commençait à s'essouffler. Les bureaux des circonscriptions scolaires et des directions régionales seront fermés jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications. Le syndicat exige le report des examens officiels.

► Ressources minières et pétrolières

05/03 - Le Collectif Tany pour une réparation des dégâts humains et environnementaux et pour une responsabilisation accrue de Sherritt Ambatovy¹⁵. La société canadienne Sherritt International, désormais en

¹⁵ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/09/34/448497/75346692.pdf>

« *joint-venture* » avec la société japonaise Sumitomo, la société sud-coréenne Kores et la société canadienne SNC Lavalin, a signé un contrat avec le gouvernement en 2006 pour l'extraction de cobalt et de nickel à Ambatovy. La construction des différentes infrastructures s'est achevée en 2011 : des mines à ciel ouvert du côté d'Ambatovy-Moramanga, un pipeline de 220 km qui emmènera le minerai sous forme de « *pulpe* » vers l'usine de traitement de Tanandava à 10 km de Toamasina - une fonderie hydro-métallurgique utilisant des produits contenant du soufre, dont certains sont toxiques - avant l'embarquement du cobalt, du nickel et du sulfate d'ammonium au port. Les résidus seront conservés à perpétuité près de l'usine de traitement. Les apports du projet ont été très médiatisés mais les dégâts sur l'environnement, sur la santé et sur la vie des populations, liés à la phase de construction, n'ont été connus du grand public que lorsque les essais en vue de la production ont occasionné des fuites de dioxyde de soufre au moins à 4 reprises, entraînant le décès de 2 adultes et de 2 bébés et rendant malades une cinquantaine de personnes entre le 26 février et le 13 mars. Pour le Collectif, les accidents déjà survenus, les doléances des familles lésées, l'inquiétude générale des populations, exigent de la part de tous les acteurs le contrôle du respect du cahier des charges en matières environnementales, sanitaires et sociales et la recherche de nouveaux points d'amélioration des mesures de protection environnementale et sanitaire.

Le jour même de la publication du communiqué de Tany, le sujet a été abordé en conseil des ministres.

Andry Rajoelina a fait part de ses interrogations : « *Suite aux impacts et incidents rencontrés et constatés dernièrement (sur la santé des riverains, sur l'état de l'environnement, sur l'état de l'eau potable, sur l'état de la nappe souterraine, sur la fuite de gaz, etc...), disposons-nous réellement de la compétence nécessaire pour approuver la conformité de la mise en service de cette usine ? Concrètement, quels sont les résultats obtenus suite à l'analyse des impacts et des incidents cités supra ? Quels sont les avis des Experts ? Les éléments de réponse et d'analyse (...) seront ainsi à apporter au prochain conseil des ministres pour débats avant toute décision de délivrance d'autorisation définitive* ».

08/05 - Les compagnies membres du groupe thaïlandais Panafrican mining (PAM) officialisent leur adhésion au processus EITI. Il s'agit de PAM Madagascar, de PAM Atomic et de PAM Sakoa. Ces sociétés figureront donc dans le rapport de réconciliation 2012 dans lequel seront publiés les versements d'impôts effectués au titre de l'année fiscale 2010. PAM Madagascar effectue des prospections dans la filière or. PAM Sakoa effectue des recherches déjà très avancées sur le gisement de charbon de la Sakoa, dans le sud-est, tandis que PAM Atomique prospecte le minerai d'uranium. Aucune des compagnies chinoises ne s'est encore prononcée officiellement. Parmi elles figurent Wisco, titulaire du permis du gisement de fer de Soalala. Elles attendent encore le feu vert de leur conseil d'administration. Si Wisco, Mainland et Gold Sands n'adhèrent pas rapidement à la norme EITI, le rapport de réconciliation 2012 ne sera pas agréé et Madagascar risque la radiation, après avoir été suspendu le 24 octobre 2011.

12/05 - Les exploitants illicites de saphir ont de nouveau envahi l'aire protégée de Didy, à Ambatondrazaka, dénonce l'Alliance Voahary Gasy. Leur nombre est multiplié par 6, mettant ainsi en danger tout le corridor forestier d'Ankeniheny Zahamena. « *Au début, ils étaient dans les environs de 5.000. Leur nombre est aujourd'hui estimé à 30.000* », indique Andry Andriamanga, coordinateur national de l'Alliance. Les exploitants avaient accepté de vider les lieux dans le calme lors du bouclage du site, le 18 avril. Les forces de l'ordre sont reparties, laissant l'endroit entre les mains des forestiers. Mais l'après-midi même, les exploitants illicites sont revenus et ont pénétré à l'intérieur de la forêt. « *La situation est devenue incontrôlable. Des éléments de la gendarmerie sont renvoyés sur place pour prêter main forte aux forestiers, mais les exploitants sont trop nombreux* », rapporte la gendarmerie. Didy appartenant à un corridor protégé, la survie des espèces elles-mêmes est menacée. Le site fait partie de 33 nouvelles aires protégées, il est inclus dans le mécanisme Red (Réduction des émissions dues au déboisement et de la dégradation forestière), qui consiste à récompenser le pays qui aura empêché ou réduit la déforestation, en lui octroyant une somme d'argent proportionnelle à la quantité de dioxyde de carbone qui aurait pu être émise.

19/05 - Exploitation de saphir : l'insécurité règne à Didy. On assiste actuellement à une explosion de l'insécurité. 3 exploitants se sont fait attaquer. L'une des victimes a trouvé la mort. « *Le phénomène à Didy a pris une telle ampleur que les éléments de l'Emmo/reg disponible sur place ne pourront jamais le maîtriser* », indique la gendarmerie. Les exploitants ravagent toute la forêt dans un rayon croissant. Des enfants se retrouvent multimillionnaires du jour au lendemain, rapporte un témoin¹⁶. La police des Mines a été dépêchée sur place mais elle attendrait la décision du gouvernement avant de poursuivre son action. Le gisement de saphir d'Illakaka dans le Sud est en train de se vider de tous les Sri-lankais qui y faisaient le commerce et l'achat de pierres précieuses. 230 d'entre eux ont déjà abandonné les lieux afin de se rendre à Ambatondrazaka, en quête de plus gros rendements.

12/05 - OMNIS : des dossiers financiers et miniers confidentiels disparaissent dans un cambriolage.

L'Office aurait été la cible d'un braquage il y a un mois. Un ordinateur qui contenait les données confidentielles sur

¹⁶ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/59/57/448497/76049094.pdf>

les opérations financières effectuées par cette institution a été le seul objet volé. Elles portent sur les revenus de l'OMNIS obtenus à partir des frais d'administration et des frais des données techniques vendues auprès des compagnies minières.

14/05 - Les impacts environnementaux de l'exploitation des terres rares dont un gisement doit être exploité à Madagascar. « *L'exploitation des terres rares est aujourd'hui possible en Chine car ce pays ferme les yeux sur les lourds impacts environnementaux et sociaux qu'elle provoque. L'Europe veut-elle être complice de l'exportation de ce modèle à Madagascar ?* », s'interrogent « *Les amis de la terre* » dans un communiqué.

15/05 - 8 permis d'exploitation accordés. La Transition a décidé d'accorder leur permis d'exploitation aux sociétés minières Energizer, promoteur du projet d'exploitation du gisement de vanadium à Fotadrevo, Sands Project, exploitant potentiel de l'ilménite à Ranobe, et Pan African Mining Sakoa Coal, titulaire de carrés miniers du gisement de charbon de la Sakoa.

21/05 - Les recettes minières ont enregistré une hausse impressionnante durant le 1er trimestre 2012 grâce, entre autres, à la filière or et aux frais d'administration. Une hausse de l'ordre de 191% par rapport à la même période de l'année précédente. Le volume d'exportations a augmenté de 57%. « *L'objectif principal de mon département est de concourir au développement du pays, d'apporter des impacts dans le quotidien des ménages ainsi que d'augmenter les revenus des collectivités décentralisées et d'améliorer les infrastructures dans les zones d'influence minière. Les actions que nous avons menées ont visé à atteindre ces objectifs* », a déclaré Rajo Daniel-Randriaefeno, ministre des Mines. La filière or, à travers les frais de poinçonnage, a contribué en grande partie à cette amélioration. Ce signe du retour massif des opérateurs dans le formel a été le fruit des réformes apportées dans le secteur à travers, entre autres, la révision à la baisse des frais de poinçonnage. La recette des frais d'administration a plus que doublé.

30/05 - Une cargaison de 15 kilos d'or exporté illicitement de Madagascar a été interceptée par la police aux frontières de l'Union des Comores. Ce sont 2 Malgaches, principaux auteurs de ce vaste trafic, qui ont révélé les noms de leurs complices comoriens.

31/05 - Deux Mauriciens en possession de 49,7 kilos d'or ont été interpellés par les autorités comoriennes. Venant de Madagascar, ils se trouvaient en transit à l'aéroport avec leur appareil de location. Il devaient prendre un vol de Kenyan Airways pour rallier Dubaï. Il s'agit de la 2ème saisie d'or en l'espace de 2 jours. « *C'est certainement la même filière* », a déclaré la douane de Maurice. « *Ils bénéficient de complicités douanières à Madagascar et aux Comores, ils arrivent parfois en bateau et repartent en avion vers Dubaï (...), leur destination est toujours Dubaï* », a-t-elle fait ressortir. Selon *La Gazette*, les saisies d'or exporté illégalement s'élèvent à 670 kg depuis mars 2007.

30/5 - Suspensions des activités de Wisco, « la firme aux 100 millions de dollars » titre Tananews. Selon le vice-premier ministre, Hajo Andrianainarivelo, cette décision a été prise suite au constat de l'incapacité de la société à respecter son cahier des charges. Plusieurs critères ont été considérés : écologiques, sociaux et financiers. La firme chinoise sujette dernièrement à de multiples critiques, n'as pas encore fourni de réponse au ministère. Les forages d'exploration ont débuté en mai 2011 et la phase d'exploitation devait être entamée cette année. **Mainland et Toliara Sands, en exploration d'ilménite, respectivement à Manakara et Toliara, ont également vu leur licence suspendue** pour les mêmes raisons. Wisco a déjà fait l'objet de plaintes pour maltraitance envers des citoyens de Soalala. Mainland quant à elle s'est lancée il y a plusieurs mois dans la phase d'exploitation et de production d'ilménite avec rien de plus qu'un permis de recherches. Hajo Andrianainarivelo estime insuffisant le profit que le pays pourrait tirer de l'activité de ces trois sociétés.

03/05 - Jean-Christophe Mitterrand en visite pétrolière en compagnie d'un homme d'affaires d'origine sino-indonésienne, révèle la LOI. Le fils de l'ancien président travaille depuis des années comme consultant auprès de cet homme d'affaires. Ils auraient inspecté les blocs appartenant à Madagascar Oil, firme dans laquelle l'homme d'affaires a récemment pris une participation. Il est également directeur de Nations Petroleum Co, société canadienne présidée par un homme d'affaires indonésien. Les 2 visiteurs ont été accueillis par Franck Ramarosaona, directeur du *Courrier de Madagascar* et SG de l'« *association des enfants héritiers de la 1ère République* ».

12/05 - Prospection pétrolière : South Atlantic Petroleum (SAPETRO) annonce l'achèvement du programme d'acquisition de données sismiques au sein de ses deux zones de prospection situées à Juan de Nova et Belo Profond dans le canal du Mozambique. Les étendues sont de 8.868 km à Juan de Nova et de 3.388 km à Belo Profond. Le permis pour Juan de Nova est situé sur le territoire des TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises). Avec une superficie de 52.990 km², il représente une nouvelle et importante province d'exploration en eau profonde adjacente à des blocs majeures découverts récemment par les compagnies ENI et Anadarko au large de l'Afrique de l'Est. Le bloc de Belo Profond à Madagascar, qui couvre une superficie de 13.770 km² est adjacent au bloc de Juan de Nova et s'étend vers le sud. La profondeur de l'eau des deux zones est respectivement de 1.800 mètres et 3.200 mètres

► Trafics de bois précieux

10/05 - Suite à un vol de bois de rose saisis, 14 personnes ont été auditionnées. Elles ont cité 3 suspects, mandatés pas des exploitants. Le vol, commis dans le stock de 3.000 rondins saisis, a eu lieu début avril à Antalaha. Les militaires chargés de surveiller les bois saisis avaient été contraints de lever le camp. Les forces de l'ordre ont découvert le vol après le retour au calme et le déferrement de 25 exploitants forestiers. 80 bras auraient déplacé les rondins jusqu'à un cours d'eau, où ils ont été embarqués dans une trentaine de pirogues et de canots à moteur. 150 individus auraient été mobilisés pour dissimuler les rondins dans des fosses. Plus de 200 personnes, soupçonnés d'avoir participé à cette affaire, auraient déserté Antalaha, laissant sur place femmes et enfants.

16/05 - Un Mauricien de l'opposition serait impliqué dans le trafic de bois de rose entre Madagascar et l'île sœur. L'annonce en a été faite par le chef du gouvernement mauricien, qui laisse entendre que le Bianco serait en possession de l'enregistrement d'une communication téléphonique compromettante. Celui-ci dément l'information mais juge possible son existence. Prudent, il déclare que cette bande sonore pourrait être en possession des autorités malgaches. « *C'est une possibilité, mais ce dont je suis convaincu, c'est que notre enquête ne fait pas état d'un éventuel enregistrement* », a-t-il avancé. Les 6 conteneurs qui ont été saisis à Maurice le 20 juin 2011 sont toujours sous bonne garde. 7 individus dont un inspecteur et un agent des douanes, ainsi qu'un responsable d'une société transitaire ont déjà été arrêtés par le Bianco mais jusqu'à présent on ne pas connaît le propriétaire de la cargaison frauduleuse. Les autorités malgaches envisageraient de vendre ces bois aux enchères.

23/05 - Navin Ramgoolam, chef du gouvernement mauricien, indique que des policiers ont été envoyés à Madagascar en vue de recueillir des informations pour la suite de l'enquête. Aucun éclaircissement n'a été apporté quant aux allégations que se sont lancées les partis politiques de l'île sœur. Le premier ministre a cependant affirmé que les enquêteurs mauriciens sont en possession des coordonnées téléphoniques des contacts mauriciens impliqués dans ce trafic. Le ministre des Finances, Xavier-Luc Duval, affirme avoir obtenu l'accord de la Banque mondiale pour qu'une enquête soit diligentée sur l'identité des personnes impliquées dans le trafic de bois de rose de Madagascar via le port franc mauricien.

26/05 - Dossier bois de rose : éclairage et propositions du SeFaFi¹⁷. L'Observatoire apporte un éclairage et une analyse sur cette affaire qui, selon les propres termes du communiqué de la présidence, « *menace les actions et la cohésion du gouvernement* », démolit l'image du pays sur le plan international et contrecarre dangereusement toute action de développement. La saga du bois de rose est loin d'être achevée. En effet, le trafic implique la plupart des hommes d'affaires locaux mais aussi quelques-uns de la capitale qui jouissent tous de la protection d'autorités politiques régionales ou nationales. Les montants en jeu sont très importants, tellement importants que les opérateurs sont capables de corrompre les décideurs à tous les niveaux. A quelque niveau que se trouvent les délinquants, le SeFaFi revendique des plus hautes autorités de la Transition le courage de les expulser des postes de responsabilité et de laisser faire la justice. Il met les magistrats au défi de tenir l'engagement pris par leur syndicat de ne plus céder désormais à la corruption, au terme de ses assises des 10 et 11 février. A l'instar de certains pays du tiers-monde, Madagascar est peut-être en train de vérifier dans le domaine des bois précieux la fameuse malédiction des ressources naturelles dans les pays du Sud, déplore le SeFaFi.

Le suivi et le contrôle de l'exploitation forestière et du transport de bois dans la capitale seront renforcés. Un nouvel outil est créé à cet effet. Tous les bois vendus sur les marchés n'ont pas été exploités dans des conditions légales. Pour mettre fin à ces pratiques, des bases de données forestières ont été mises en place par un consortium d'acteurs, notamment la FAO et l'UE - dans le cadre de l'ACP Flegt, (Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique) -, la fondation Tany Meva et la direction générale des forêts. Cette initiative permettra aux administrateurs forestiers, aux niveaux régional et central, d'avoir en un délai très bref tous les détails sur les superficies exploitées, les exploitants, les permis délivrés et la situation des bois déjà exploités et transportés. L'utilisation de cet outil permettra de procéder à des contrôles de souches dans les lots.

► Monde des affaires, devenir du groupe Tiko

04/05 - La SECREN, d'Antsiranana, spécialisée dans la construction et la maintenance navale, est en difficulté sur les plans technique et financier, selon le vice-premier ministre chargé de l'Economie et de l'Industrie. La société d'Etat ne possède plus qu'un seul bateau-porte opérationnel dans la bassin de radoub alors qu'il lui en faudrait au moins deux. De plus, à cause de la faible performance des machines, sa consommation en carburant

¹⁷ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/91/84/448497/76048395.pdf>

est très élevée. A cela s'ajoute la baisse du nombre de clients, dont de nombreux thoniers, engendrée par le développement de la piraterie dans l'ouest de l'Océan Indien. « *Si ce problème n'est pas réglé, SECREN coulera dans 6 mois au plus* », a prévenu le vice-premier ministre. La société a donc un besoin urgent d'argent pour investir. Deux solutions sont évoquées: l'ouverture à des investisseurs privés ou l'emprunt auprès d'un partenaire financier. Le chantier naval s'étend sur 400.000 m². Son bassin de radoub peut être divisé en deux bassins de carénage indépendants. Ces capacités font de la SECREN la référence dans l'océan Indien depuis de longues années. Pour *Tananews*, « *les quelques sociétés dans lesquelles l'État est encore actionnaire risquent de connaître un triste sort. Après la société Kraomita qui vire un million et demi d'euros dans un compte à l'étranger, la compagnie Air Madagascar qui s'embourbe dans un contrat d'acquisition de deux Airbus en piteux état, voici la SECREN qui risque de s'éteindre d'ici 6 mois...* ».

03/05 - Crise socio-politique : Tojo Ravalomanana dénonce. Le fils de l'ancien président a dressé un sévère bilan des 3 années de crise. Il annonce la reprise prochaine des activités du groupe Tiko. 20.000 fermiers ont perdu leurs ressources après la destruction de ses unités de production et de ses entrepôts et magasins le 26 janvier 2009. La réquisition des stocks de farine et de riz dans les locaux de Tiko à Toamasina a été dénoncée par les responsables du groupe venus assister Tojo Ravalomanana lors de sa conférence de presse. Des manœuvres pour un redressement fiscal ont été dénoncées. Elle auraient en effet pour conséquence de compromettre la reprise normale des activités du groupe. Le sort des usines d'Andranomanelatra et de Mahafaly-Antsirabe est entre les mains de la justice. Suite au recouvrement forcé appliqué au groupe accompagné par l'ordonnance du 16 avril stipulant l'ouverture de ces 2 unités en vue d'un scellage et d'une saisie des biens, le tribunal d'Antsirabe a été appelé à se prononcer sur l'opposition émise par les avocats du groupe. Me Solo Radson demande à l'Etat d'exécuter l'ordonnance du 2 novembre 2009 qui prévoit le règlement des comptes entre l'Etat et le groupe Tiko. « *Ce compte est nécessaire afin de connaître le montant exact de l'argent à verser* », annonce-t-il. Tojo Ravalomanana s'est fait remarquer en déclarant : « *Nous accordons notre pardon à ceux qui ont incendié les locaux du groupe Tiko lors du Lundi noir de janvier 2009. Nous nous tournons vers l'avenir car notre intention est de ressusciter le groupe Tiko, et de faire en sorte qu'il serve de nouveau les intérêts de la population...* ». *La Gazette* écrit : « *On reconnaîtra du panache dans le comportement de Tojo Ravalomanana qui, un moment persécuté et traqué, a enduré les épreuves sans craquer et n'a pas repris le chemin de l'exil* ».

04/05 - Le tribunal rejette l'opposition de Tiko concernant le recouvrement forcé. La population du Vakinankaratra est venue en nombre au tribunal pour manifester son mécontentement. Les forces de l'ordre sont intervenues. Le procès a donné naissance à des rumeurs qui ont semé la panique dans la ville. De nombreuses sociétés et des boutiques indo-pakistanaïses ainsi que des commerçants du grand marché ont cessé leur activité. Des établissements scolaires ont également renvoyé leurs élèves. Une rumeur évoquait même l'arrestation imminente de Tojo Ravalomanana, fils de l'ancien président, en charge du redémarrage de la société.

23/05 - Une bataille de perdue pour le groupe Tiko : la Cour d'appel d'Antananarivo autorise la DGI à procéder aux scellés et à la vente aux enchères des biens de la société qui doit à l'Etat près de 172 milliards Ar d'arriérés fiscaux¹⁸. Elle confirme ainsi l'ordonnance rendue fin avril contre le groupe par le tribunal d'Antsirabe. Les employés, venus en masse au tribunal, n'ont pas été les seuls à avoir de vives réactions. Des membres de la mouvance Ravalomanana présents sur les lieux rappellent que les articles 16, 18, 19 et 20 de la feuille de route stipulent l'arrêt des poursuites judiciaires ainsi que le dédommagement de toutes les entreprises pillées dans le cadre des événements de 2009. Ils mettent en avant la nécessité d'un dialogue entre l'État et les responsables du groupe pour mettre au point la valeur estimative des marchandises du groupe « *réquisitionnées, mises en vente et pillées* », avant la prise d'une telle décision. Ils ajoutent qu'il est « *injuste* » d'obliger une société qui n'a pas fonctionné depuis 3 ans et qui a été dévalisée, de payer des arriérés. Sur les 3.000 employés des usines Tiko d'Andranomanelatra et de Mahafaly Antsirabe, près d'une centaine sont en activité. Ils travaillent au FARM et s'occupent des vaches laitières. Quant à ces animaux, leur nombre est passé de 1.500 en 2009 à 1.000 actuellement. Certains ont été mis en vente pour financer l'achat de provende, d'autres sont morts.

26/05 - L'inventaire du patrimoine du groupe Tiko entamé par la DGI et un huissier, en présence de représentants des propriétaires des lieux. Des centaines de têtes de bovidés ont encore été comptés dans les locaux du groupe à Andranomanelatra.

31/05 - Les dirigeants de Magro ont rencontré le directeur général des Impôts pour tenter de négocier le recouvrement forcé des arriérés fiscaux du groupe et la mise en œuvre du jugement de la Cour d'appel. La DGI maintient sa position et lui recommande de procéder au paiement. Le groupe soutient qu'il ne pourra pas l'effectuer tant que ses activités ne redémarreront pas.

¹⁸ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/03/19/448497/75997213.pdf>

22/05 - Les 300 commerçants victimes des pillages du 26 janvier 2009 attendent toujours leur indemnisation par l'Etat. Les étrangers qui opéraient dans les centres commerciaux ont été indemnisés, grâce aux interventions de leurs ambassades. En revanche, les opérateurs malgaches se plaignent de ne pas être écoutés. Lalatiana Rakotondrzafy et Fidèle Razara Pierre, animateurs de *Free FM*, ont incité les victimes à porter plainte contre Andry Rajoelina car c'est la manifestation menée par celui-ci qui a causé les dégâts, affirment-ils.

► **Coopération, bailleurs de fonds**

02/05 - LA BAD examine le Document de Stratégie Pays de Madagascar. Une délégation est dans la Grande Ile depuis le 29 avril pour collecter les informations nécessaires à l'élaboration du plaidoyer en faveur de la Grande Ile. La Banque souligne l'obstacle que constitue encore le non-retour à l'ordre constitutionnel et la baisse de l'indicateur de performance du pays entre 2009 et 2011, ce qui conduit l'établissement financier à encourager l'amélioration de la gouvernance économique et à renforcer le suivi de la gestion de ses projets. Madagascar est néanmoins félicité pour le respect des échéances de remboursement des dettes contractées. Le gouvernement est invité à chiffrer les aides d'urgence dont le pays a besoin.

04/05 - Coopération avec la France dans l'aviation civile. Le Bureau d'enquêtes et d'analyse (BEA) pour la sécurité de l'aviation civile de France va assister le Bureau d'enquête des accidents et incidents de l'aviation civile de Madagascar (BEAC). Un protocole d'accord a été signé entre les deux parties. Le ministère du Transport indique que celui-ci fait partie des préconisations de l'OACI. Il permettra à la Grande Ile de normaliser son secteur aérien et pourra servir la cause de la compagnie aérienne malgache, en l'aidant à sortir de la liste noire de l'UE. Des techniciens malgaches seront ainsi formés auprès du BEA.

05/05 - Une enveloppe financière de 100 millions d'euros, faisant partie des 570 millions d'euros du 10ème FED, destinée à soutenir la population la plus vulnérable, sera débloquée à partir de juillet, annonce Leonidas Tezapsidis, chef de délégation de l'UE. Cet appui financier couvrira les secteurs de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la société civile, de la réhabilitation des pistes rurales et des infrastructures routières du Sud-Est du pays. Le déblocage de cette première tranche a été réalisé grâce au constat de mise en œuvre progressive de la feuille de route. Une reprise graduelle des financements de l'UE sera effectuée au-delà de ces 100 millions d'euros si l'UE constate une évolution satisfaisante du processus de sortie de crise d'ici la fin de l'année. L'appui financier de l'UE dans le cadre du processus électoral devra cependant attendre les recommandations et le rapport final des experts des Nations Unies. L'ambassadeur encourage à mots couverts la mouvance Ravalomanana à ne pas se retirer du processus de retour à l'ordre constitutionnel. Concernant l'enveloppe du 10ème FED, la date limite des engagements est fixée à 2013. Après ce délai, le fonds sera perdu pour la Grande Ile et pourra être alloué à d'autres pays. La marge de manœuvre est donc étroite pour que Madagascar puisse bénéficier pleinement des 577 millions du 10ème FED, même si des élections sont organisées avant la fin de cette année.

11/05 - L'UE manifeste son inquiétude quant à la préparation du cadre électoral et à la prise de mesures d'apaisement politique. Une délégation européenne a été reçue par le premier ministre pour faire le point sur la mise en œuvre la feuille de route. Sans nier les points positifs acquis, elle se déclare préoccupée notamment par le manque de clarté dans l'application de la loi d'amnistie et la vulgarisation des différentes lois déjà adoptées, ainsi que par la suspension de la mouvance Ravalomanana et la non-participation de la mouvance Zafy au processus. Sur ces 2 derniers points, le premier ministre affirme que des pourparlers sont actuellement engagés avec les personnalités concernées. Une autre équipe de la délégation de l'UE est actuellement sur place pour discuter de la question électorale avec la CENIT.

12/05 - Secteur pêche : un nouveau protocole UE-Madagascar. Cet accord encadre les activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux de Madagascar durant la période 2013-2014. « *Ce nouveau protocole pourrait entrer en application pour une durée de 2 ans à compter du 1er janvier 2013. Il devrait considérablement renforcer les mesures de contrôle et de gestion des activités de pêche thonière, pour assurer leur exploitation durable dans l'intérêt des deux parties* », rapporte un communiqué de l'UE. La contrepartie financière versée par la Commission européenne s'élèvera à 1,5 million d'euros par an. La flotte européenne ne sera autorisée à pêcher qu'au-delà de 20 milles marins et sans préjudice pour les activités des pêcheries nationales et traditionnelles.

15/05 - Madagascar dans le premier APE-Intérimaire de l'UE en Afrique. L'accord de commerce et de développement conclu entre l'UE et 4 pays de l'Afrique Orientale et Australe (AfOA), (Madagascar, Maurice, les Seychelles et le Zimbabwe), a pris effet le 14 mai. L'APE-Intérimaire (APE-I) offre aux pays signataires un accès au marché de l'UE en totale franchise, sans droit ni taxe ni quota sur leurs exportations vers l'UE. En contrepartie, et à partir du 1er janvier 2013, les 4 pays vont, graduellement et au cours des 15 prochaines années, ouvrir leurs marchés aux exportations européennes, avec des exceptions pour certains produits considérés comme sensibles. L'accord comprend en outre des dispositions concernant les règles d'origine, la coopération au développement, la pêche, les instruments de défense commerciale et le règlement des différends. Fin 2007, les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles, la Zambie et le Zimbabwe ont conclu un accord de partenariat économique intéri-

maire (APE-I) avec l'UE. Les 4 pays précités sont passés à l'étape suivante et l'ont signé, en août 2009 à Maurice. Une fois ratifié par l'ensemble des parties, y compris tous les États membres de l'UE, l'accord entrera officiellement en vigueur. Cet accord, qui s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Cotonou, peut être considéré comme un tremplin vers un traité plus vaste et plus global, qui est en cours de négociation entre l'UE et l'ensemble de la région d'Afrique orientale et australe. Les domaines susceptibles d'être concernés par l'APE complet vont au-delà du commerce des marchandises pour englober les services et les investissements ainsi le développement durable, la concurrence et la facilitation des échanges.

18/05 - Intégration régionale : la Grande Ile ne jouit pas pleinement des bénéfices qu'elle pourrait tirer de la Comesa. Sa balance commerciale reste très déficitaire, même si les échanges augmentent. Le constat a été dressé à l'occasion de la visite d'émissaires de l'organisation régionale. « *Madagascar participe timidement à la Comesa. Elle doit mener une campagne au niveau national pour que la population bénéficie de ses retombées. Si le peuple ne la connaît pas, l'intégration restera juste une loi* », recommande son directeur du Budget et des Finances. Les autorités malgaches se tournent volontiers vers les autres continents, alors que le marché régional est immense avec ses 525 millions d'habitants.

► Macroéconomie, divers

12/05 - Les économistes universitaires déplorent la situation économique du pays. Ils proposent de prendre les rênes des ministères économiques. Ils mettent l'accent sur la chute considérable du PIB per capita, passé de 400 dollars en 1960 à moins de 250 dollars en 2011. Cette situation justifie l'ampleur alarmante que prend le taux de pauvreté : 76,5% contre 68% en 2008. « *82,2% de la population rurale vit avec 1.106 Ar par jour, donc au-dessous du seuil de pauvreté établi à 1.284 Ar. En termes d'emplois, 922.000 personnes sur 16 millions seulement sont des salariés. L'imminence d'une crise sociale grave n'est pas à écarter* », explique le docteur Herinjatovo Ramiarison. « *Concernant les investissements globaux, leur part dans le PIB reste plus ou moins stable tout de même, passant de 30% à 25% entre 2009 et 2011. Or, la croissance qu'ils engendrent reste faible, à hauteur de 0,7% en 2011. Ces chiffres démontrent que les investisseurs encaissent des pertes en investissant* », soutient l'universitaire. Les économistes se montrent très critiques concernant la répartition du budget par rapport aux secteurs définis comme prioritaires. Quant à la production, elle « *est de plus en plus limitée, et tôt ou tard cela va créer de l'inflation. Après la crise 2002, une reprise a été tout de suite flagrante et a continué à évoluer, ce qui n'est pas le cas pour 2009* », déplorent-ils.

31/05 - Le rapport annuel de la BAD « Perspectives économiques en Afrique 2012 » indique que 60% des chômeurs à Madagascar sont des jeunes. Une réalité alarmante déjà soulevée par l'OIT en mars. Les 400 à 500.000 jeunes diplômés qui arrivent chaque année sur le marché du travail ne trouvent pas de débouchés. 91% des entreprises formelles sont en difficulté depuis 3 ans, 90% des emplois existants sont en situation de vulnérabilité, le taux d'investissement a chuté 51% et les revenus par habitant de 11%.

26/05 - Le principal fournisseur d'électricité pour la Jirama en province, Enelec, menace d'arrêter ses installations en raison des impayés. La conjoncture actuelle, avec le gel de la hausse des prix de l'électricité, a eu des impacts désastreux sur la trésorerie de la société d'État. Depuis plusieurs mois, des signaux alarmants sont apparus, portant notamment sur les relations de la Jirama envers ses fournisseurs. Cette fois-ci, la société Enelec, principal fournisseur électrique de la Jirama à Antsiranana, Toamasina et Mahajanga, menace d'arrêter ses centrales, en raison de l'incapacité de la Jirama à honorer ses factures depuis plusieurs mois.

30/05 - La Jirama a fait savoir qu'Enelec a accepté de ne pas cesser la fourniture d'électricité. En effet, la moitié des arriérés a été payée et le paiement du solde est en cours de négociation.

09/05 - Le riz hybride contaminé en provenance de Chine a été réexpédié. Les 120 tonnes de semence contenant un organisme nuisible ont été réembarquées au port de Toamasina, sur un navire en partance pour la Chine, a précisé le ministre de l'Agriculture. « *Toutes ces démarches requièrent des formalités diplomatiques rigoureuses étant donné la délicatesse du sujet, le gouvernement chinois a bien évidemment fait montre de bonne volonté tout en s'engageant à régler cette affaire jusqu'au bout* », a-t-il ajouté. Le ministère avait suggéré la destruction totale, par incinération, de l'ensemble des semences mais le gouvernement chinois s'y était opposé, en proposant le rapatriement de la donation.

Changement climatique: la COI interpelle la communauté internationale. « *Les îles sont les baromètres des politiques environnementales de la communauté internationale. C'est en premier lieu sur nos îles que le monde verra leur succès ou leur échec* ». Ces propos de James Michel, président des Seychelles, méritent d'être relayés à l'heure où les délégués des Petits États insulaires en Développement (PEID) s'apprêtent à défendre leurs positions à Rio (Brésil). Les PEID sont en effet les sentinelles d'une « *planète sous pression* » dont nul ne sait dire encore où se situe le seuil d'irréversibilité. Ces préoccupations sont au cœur de l'action de la COI, la seule organisation intergouvernementale composée exclusivement d'îles. Tous les signaux sont au rouge et le coût de l'inaction va devenir exorbitant. Les impacts du changement climatique sont déjà une réalité dans l'océan Indien. Ils

mettent en danger l'équilibre fragile des écosystèmes, connus pour leur extraordinaire richesse et déjà mis à mal par un développement souvent peu adapté. Ils menacent aussi les économies, particulièrement vulnérables, ainsi que les efforts engagés de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

Une invasion de criquets menace le Menabe. L'insécurité alimentaire plane après l'échec de la première phase du traitement. Les pesticides fournis par la FAO sont arrivés trop tardivement. Le directeur du centre national antiacridien craint l'extension des surfaces infestées à 150.000 ha dans toute l'île. Le foyer actuel du Menabe couvre 60.000 hectares. La population redoute de ne pas pouvoir faire face à ses besoins alimentaires.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM), La Vérité (Madagascar), Madagascar Matin, , La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

Taux de change : au 31/05/2012, 1 euro = 2657 Ariary (cours pondéré)